

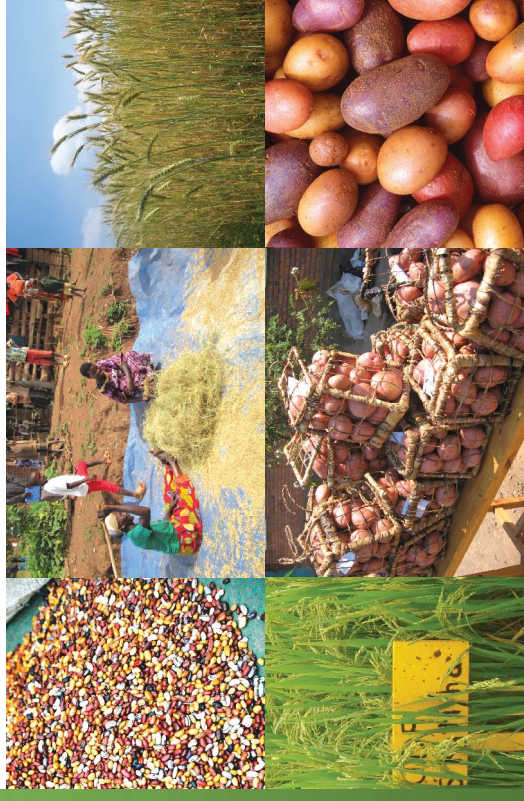


CATALIST

Catalyser l'intensification Agricole Accélérée pour la Stabilité
Sociale et Environnementale

Evaluation des Filières agricoles présentant des opportunités pour le Projet CATALIST

Cas du Burundi



Un Rapport du Projet CATALIST de l'IFDC

Évaluation des filières agricoles présentant des opportunités pour le projet « CATALIST »

Cas du Burundi

Projet financé par :

Directoraat Generaal voor Internationale Samenwerking (DGIS)

Rapport produit par
Un Centre International pour le Fertilité des Sols et le Développement Agricole



P.O. Box 2040, Muscle Shoals, Alabama 35662 USA

Préface

Ce rapport a été préparé pour le compte de l'IFDC dans le cadre du projet CATALIST. Il a été rédigé en avril 2007 par Sylvain Roy et Mathilde Niyonzima, tous deux consultants en agri business, ainsi que par Jean-Marie Ndayishimiye du CAPAD. Les auteurs de ce rapport tiennent à remercier chaleureusement le Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto Développement (CAPAD), représenté par Mme Annick Sezibera, pour avoir bien voulu faciliter la réalisation de cette évaluation.

Par ailleurs, nous souhaitons exprimer également nos remerciements à Helpage Burundi pour la qualité de leur appui et les conseils forts judicieux qu'ils ont bien voulu donnés à l'équipe. D'une manière particulière, nos remerciements à cet égard sont adressés à Messieurs Alexis Byamana, Bonaventure Uwimana et Cyriaque Nzojibwami.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes que nous avons rencontrées au cours des dix jours de visite sur le terrain au Burundi. Partout, nous avons été reçu avec enthousiasme et ouverture et cela aussi bien chez les paysans, les transformateurs de l'agro alimentaire, les banques et institutions de micro crédits, les ministères, les organisations internationales, les ONG et les représentants de la société civile en général.

Le projet CATALIST, mis en œuvre par l'IFDC en collaboration avec Helpage, est financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Kigali (DGIS). Nous désirons remercier tout particulièrement l'ambassade pour son support technique et financier dans le cadre de ce projet.

Sylvain Roy
Mathilde Niyonzima
Jean-Marie Ndayishimiye

Liste des acronymes et des abréviations

BRARUDI	Brasseries et limonaderies du Burundi
BNDE	Banque nationale pour le développement économique
CAPAD	Collectif des associations paysannes pour l'auto développement
CATALIST	Catalyser l'Intensification Agricole Accélérée pour la Stabilité Sociale et Environnementale
CEPL	Communauté économique des pays des grands lacs
CNTA	Centre national de technologie alimentaire
COGERCO	Compagnie de gérance du coton
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
DGIS	Directoraat Generaal voor Internationale Samenwerking
DPAE	Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage/MINAGRI
FACAGRO	Faculté des sciences agronomiques de l'Université du Burundi
FAO	Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation
FBu	Francs burundais
FORCE	Fonds pour la relance, conseils et échanges en micro finance
Ha	Hectare
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IFDC	Centre international fertilité des sols et développement agricole
IRAZ	Institut de recherche agronomique et zootechnique de la CEPGL
ISABU	Institut des sciences agronomiques du Burundi
MINAGRI	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MISTOWA	Market Information System and Trade Organization in West Africa
MUTEC	Mutuelle d'épargne et de crédit
OFB	Observatoire des filières agricoles du Burundi

OHP	Office de l'huile de palme du Burundi
OPA	Organisation professionnelle agricole
OTB	Office du thé du Burundi
PACTDEV	Projet d'action communautaire pour le développement rural
PAM	Programme alimentaire mondial
PNB	Produit national brut
PRASAB	Projet de réhabilitation agricole et gestion durable des terres
PRDMR	Programme de relance et de développement du monde rural
SIM	Système d'information sur les marchés
SOSUMO	Société sucrière du Moso
SRDI	Société régionale de développement de l'Imbo
UCODE –MF	Union de coopération pour le développement – volet micro finance
UCODE	Union de coopération pour le développement

Table des matières

	Page
1. Introduction	1
<i>Contexte</i>	1
<i>Résumé des objectifs de CATALIST en regard de la production agricole</i>	1
<i>Objectifs de l'évaluation des filières représentants des opportunités pour CATALIST</i>	2
<i>Organisation du rapport</i>	2
2. Place de l'agriculture et de l'agro alimentaire dans l'économie du Burundi.	3
<i>Situation macroéconomique</i>	3
<i>Politiques agricoles</i>	5
<i>Productions agricoles vivrières</i>	7
<i>L'importation des produits vivriers</i>	8
<i>L'offre des produits vivriers</i>	9
<i>La demande des produits vivriers</i>	9
<i>Bananes</i>	10
<i>Légumineuses</i>	12
<i>Céréales</i>	13
<i>Tubercules et racines</i>	18
<i>Cultures maraîchères et fruitières</i>	20
<i>Productions agricoles d'exportation</i>	20
<i>Productions animales</i>	25
<i>Transformation des produits agricoles</i>	26
<i>Financement agricole</i>	28
<i>Organisations paysannes</i>	33
3. Évaluation des filières agricoles clefs au Burundi	35
<i>Approche méthodologique relative à la sélection des filières agricoles</i>	35
<i>Présélection des filières agricoles</i>	37
<i>Critères de présélection des filières agricoles</i>	38
4. Filières agricoles présélectionnées au Burundi	39
<i>Filières considérées</i>	39
<i>Présélection</i>	39
<i>Justification de la sélection des filières</i>	39
5. Fonctionnement des filières agricoles présélectionnées	46
<i>Analyse de l'environnement interne et externe des filières présélectionnées</i>	46
<i>Environnement de la filière banane</i>	46
<i>Informations en regard au fonctionnement de la filière banane</i>	47
<i>Environnement de la filière blé</i>	48
<i>Informations en regard au fonctionnement de la filière blé</i>	49
<i>Environnement de la filière pomme de terre</i>	50
<i>Informations sur le fonctionnement de la filière pomme de terre</i>	51
<i>Environnement de la filière riz de marais de montagne</i>	52
<i>Informations sur le fonctionnement de la filières riz de marais</i>	53

<i>Environnement de la filière manioc.....</i>	54
<i>Informations en regard au fonctionnement de la filière manioc</i>	55
<i>Environnement des filières de production animale</i>	56
<i>Commentaires sur le fonctionnement des filières englobant les productions animales</i>	57
6. Recommandations du choix des filières agricoles au Burundi	58
<i>Filières à privilégier</i>	58
<i>Une ou des filières agricoles</i>	58
<i>Recommandation des filières agricoles</i>	59
7. Recommandations d'actions complémentaires aux choix des filières ...	63
8. Recommandation des zones d'actions.....	65
Annexe 1 – Termes de références	66
Annexe 2 – Personnes rencontrées	68
Annexe 3 – Description des provinces suggérées	70
Annexe 4 – Bibliographie	74

Index des tableaux	Page
Tableau 1. Bilan de l'offre et de la demande des produits vivriers au Burundi en 2005 (en équivalence céréales et en milliers de tonnes).....	7
Tableau 2. Évolution de la production de bananes et plantains au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes).....	11
Tableau 3. Évolution de la production de légumineuses au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes).....	12
Tableau 4. Évolution de la production d'haricots au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes).....	13
Tableau 5. Évolution de la production de céréales au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes).....	13
Tableau 6. Évolution de la production de maïs au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes).....	14
Tableau 7. Évolution de la production de riz paddy au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes).....	15
Tableau 8. Évolution de la production de tubercules et racines au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)	18
Tableau 9. Évolution de la production de patate douce au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes).....	18
Tableau 10. Évolution de la production de manioc au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes).....	19
Tableau 11. Évolution de la production de thé au Burundi de 2000 à 2006 (en tonne de thé sec).....	22
Tableau 12. Évolution de la production de coton graine au Burundi de 1997 à 2006 (en tonnes de coton graine).....	23
Tableau 13. Comparaison des effectifs des cheptels d'animaux du Burundi entre 2006 et 1992 (avant-guerre)	25
Tableau 14. Aperçu du nombre d'unités de transformation agroindustrielles au 1 ^{er} janvier 2007.....	27
Tableau 15. Étape méthodologique du choix des filières	35
Tableau 16. Énumération des filières prises en considération dans le processus de présélection	39

Index des figures	Page
Figure 1. Répartition en pourcentage de la production de banane par province en 2005	11
Figure 2. Répartition en pourcentage de la production de riz paddy en 2005.....	17

Index des cartes	Page
Carte 1. Carte de la République du Burundi	4
Carte 2. Répartition des institutions de micro finance au Burundi (2005).....	30

Résumé exécutif

Objectif de l'évaluation des filières

i. Étant donné le vaste territoire couvert par le projet CATALIST et les nombreux types de productions agricoles qu'on y retrouve, il est apparu nécessaire, dès le démarrage du projet, de circonscrire les actions/interventions de CATALIST dans un nombre limité de filières agricoles. La présente évaluation des filières agricoles pour le projet CATALIST a pour but de i) limiter la dispersion des actions par la sélection d'un certain nombre de filière agricole présentant des opportunités, de ii) faciliter le développement de compétences clefs au sein de ces filières et iii) d'identifier, par conséquence, les zones d'interventions dans chaque pays.

Place de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie du Burundi

ii. Le Burundi, dont la population est estimée à environ 7,6 millions d'habitants à une densité générale de population de 297 habitants/km² et dépasse, par endroit, 1000 habitants/km² dans la partie Nord du Plateau Central. Le pays est classé au 2^{ième} rang africain des pays les plus densément peuplés. Il est estimé que plus de 90% de la population totale du pays vit en milieu rural. Le pays se caractérise par sa faible superficie (27,834 km²) et par son relief montagneux.

iii. Les années 1990 ont été marquées au Burundi par un important conflit intérieur d'origines sociopolitiques, économiques, régionales et ethniques¹ qui a entraîné la perte de plus de 300.000 vies et le déplacement de milliers de personnes aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur du pays notamment en Tanzanie. Ce conflit, qui a duré plus de 10 ans, a entraîné une diminution importante des indicateurs micro et macro économique du pays. À titre d'exemple, le produit intérieur brut par habitant a connu un recul majeur passant de 180 US\$ en 1993 à 110\$ en 2003. Cet important recul de l'économie du pays a entraîné un accroissement de la pauvreté auprès de la majorité de la population. C'est ainsi que le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 35% en 1993 à 68% en 2003.

iv. Bien que l'agriculture burundaise est considérée comme le poumon de l'économie nationale et familiale, les ménages qui y sont impliqués sont très faiblement monétarisés et la taille des exploitations est faible. Il est estimé que les 1.2 million d'exploitations agricoles disposent d'une moyenne de 80 ares par exploitation. La production est de type polyculture associée, dominées par les cultures vivrières, intégrant plus ou mon l'élevage et la sylviculture. Les agriculteurs burundais cultivent le sol et l'élèvent les animaux d'une manière extensive avec des outils rudimentaires et des techniques traditionnelles dont la culture sur brûlis. Or, il est difficile, dans de telles conditions, d'envisager une agriculture de marché rentable. Une des principales avenues consiste à accroître la productivité afin de dégager des surplus commercialisables permettant l'accroissement des revenus nets. Pour y parvenir, des efforts considérables devront être déployés aussi bien par l'État que par les organisations locales et internationales qui appuient le développement agricole du pays.

¹ En plus du conflit de la décennie 1990, des massacres ethniques ont eu lieu en 1965, 1972, 1988, 1991 et 1993.

v. Avec la signature d'un accord de Paix et de Réconciliation à Arusha, en 2000, et la finalisation des accords de cessez-le-feu entre les parties, en 2005, le nouveau gouvernement s'est engagé à restaurer la paix et la sécurité, à réconcilier les burundais et à relancer l'économie du pays afin de lui conférer un développement durable. C'est ainsi que le gouvernement burundais a mis en place en 2006 une politique sectorielle pour la relance et le développement durable de l'agriculture. Cette politique s'inspire des priorités du nouveau gouvernement et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté initié également en 2006.

vi. La production vivrière burundaise provient des provinces du Nord et du Centre du pays. En 2005, il a été estimé que 56% de la production totale provenait de cinq provinces soit celles de Kayanza, de Ngozi, de Muyinga, de Kirundo et de Gitega. Cela signifie qu'environ la moitié de la production est issue des zones les plus densément peuplées du pays, sauf pour le cas de la province de Gitega qui a une densité de population relativement faible. La province de Gitega est par ailleurs celle qui produit, et de loin, le plus de production en kilogramme par habitant, soit 1600 kg/hab par rapport à la moyenne du pays qui est de 490 kg/hab.

vii. Une des grandes particularités de l'agriculture vivrière burundaise est liée au fait que les volumes totaux produits sont de loin inférieurs aux volumes demandés. D'après les données du PAM, de la FAO et du MINAGRI, la production totale de vivrier en 2005 a été de 3.6 millions de tonnes (en équivalent céréales) contre une demande nationale de 4.9 millions de tonnes. Il en résulte donc un déficit important de l'ordre de 26%. Or ce déficit, n'est pas entièrement couvert par l'aide alimentaire d'urgence (environ 120,000 tonnes en 2005) et par les importations (environ 50,000 tonnes en 2005). En conséquence, une grande partie de la population n'a pas accès à un régime alimentaire complet et équilibré. Il est, à cet effet, estimé que seulement 75% de la couverture énergétique moyenne et assurée alors que la couverture en protéine n'est assurée qu'à 40% et celle en lipide qu'à 22%².

Évaluation des filières agricoles clefs au Burundi

vii. L'évaluation du choix des filières s'est basée sur des critères palliant, à la fois, les objectifs du projet CATALIST et des critères fondamentaux utilisés généralement lors d'analyse de filières agricoles. Ces critères, se résument ainsi :

1. Adéquation avec les résultats entendus par le Projet CATALIST, dont:
 - i. La possibilité réelle d'accroître considérablement les rendements par des itinéraires agricoles plus appropriés ;
 - ii. Le rôle que joue la filière dans le cadre de la sécurité alimentaire (effet important sur le plan économique et social);
 - iii. La possibilité d'accroître considérablement les revenus nets d'exploitation des paysans impliqués dans la filière ;
 - iv. La possibilité d'appuyer le développement non seulement du volet production de la filière mais aussi tous les autres maillons et sous maillons, dont bien entendu le sous maillon des intrants agricoles, du crédit, de la recherche agricole, etc.
 - v. La proximité de la filière par rapport aux aires protégées ;

² République du Burundi, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

- vi. L'impact du fonctionnement de la filière par rapport à l'environnement ;
2. Les priorités du gouvernement du gouvernement burundais ;
3. L'existence d'un marché suffisamment ouvert et porteur dans le but de permettre, dans le temps et dans l'espace, l'écoulement des produits agricoles et alimentaires issus d'une filière agricole ;
4. La possibilité d'accroître le rôle et l'efficacité des intrants internes et externes à l'exploitation agricole ;
5. L'existence d'au moins un niveau organisationnel de la filière (même si le niveau d'organisation est « basic ») ;
6. L'intérêt manifeste de plusieurs niveaux d'acteurs le long de la filière (différents maillons) dans le développement de la filière.

Recommandations du choix des filières agricoles

Recommandation # 1 : Il est fortement recommandé à CATALIST d'appuyer le développement de quelques filières agricoles tout en visant à concentrer les efforts d'appui

Il est souhaitable de concentrer les efforts du projet sur les filières qui rejoignent réellement les objectifs de CATALIST. A cet effet, il est préférable d'oeuvrer au sein d'un nombre restreint de filières tout en gardant continuellement à l'esprit les objectifs fondamentaux que le projet doit atteindre. Le danger dans ce type de projet, à courte durée (5 ans), est de vouloir tout faire et de couvrir trop large.

À la suite de l'analyse des filières par l'équipe d'évaluation :

Recommandation # 2 : Il est recommandé au projet CATALIST de focaliser ses efforts sur les filières pomme de terre, riz de marais de montagnes et manioc

Depuis quelques années, suite à une forte croissance de la demande urbaine (principalement de Bujumbura), la production de la pomme de terre est devenue une culture de rente pour les producteurs et un aliment qui entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires. La production totale est estimée à environ 25,000 tonnes (2005) par année. Les rendements de la pomme de terre sont faibles notamment à cause de l'absence quasi-totale d'encadrement et des difficultés d'accès aux intrants (très peu de crédits agricoles). Tout comme plusieurs zones de production sous régionales (Rwanda et l'Est de la RDC), la problématique de l'approvisionnement en semence de qualité est importante.

Le riz de marais de montagne est cultivé sur une surface de plus de 9,500 hectares dans les marais de Buyenzi, de Kirimiro, de Bweru, de Bugesera, de Buyogoma, de Moso et de Buragane. Les rendements à l'hectare du riz de marais sont faibles soit de l'ordre de deux à quatre tonnes de riz paddy par hectare. Cette faible productivité s'explique principalement par la difficulté d'approvisionnement en intrants (aucun

service de crédits), l'état de certains canaux et barrages et le faible bilan de fertilité suite à des apports en minéraux insuffisants.

Au Burundi, la culture du manioc constitue une des bases de l'alimentation. Il est cultivé pour ses racines, ses tubercules et ses fascicules. Depuis 2003, la production totale de manioc a considérablement chuté suite à l'apparition de la Mosaïque. C'est ainsi que la production annuelle est passée de 848,000 tonnes en 2003 à 588,000 tonnes en 2005 tel que le démontre le tableau ci-dessous.

Recommandation # 3: Il est recommandé au projet CATALIST d'intégrer les filières d'élevage et la filière banane d'une manière transversale aux trois filières prioritaires

La culture de la banane joue un rôle important dans la protection des terres. Le bananier est régulièrement planté en forte pente et participe à la lutte contre l'érosion. Un travail important de vulgarisation doit être entrepris afin d'améliorer les itinéraires culturels. Ainsi, un travail d'accompagnement doit être mené dans l'introduction de matériel végétatif performant, dans la conduite des plantations (espacement, fumure, palis, plantes de couverture, etc.), dans la protection contre les maladies et ravageurs et dans la valorisation des sous produits.

Recommandation # 4 : Dans le cadre de l'appui du projet à la filière pomme de terre il est recommandé au projet CATALIST de collaborer avec le CAPAD dans la création et le développement de coopératives de production et de commercialisation de la pomme de terre

Recommandation # 5: Il est recommandé à CATALIST de faciliter la mise en relation des acteurs clés de la filière pomme de terre entre la RDC, le Burundi et le Rwanda dans le but d'améliorer l'efficacité du commerce transfrontalier, de développer des pôles d'excellences grâce à la formation et à l'information

La pomme de terre a été proposée comme filières prioritaires du projet CATALIST pour l'Est de la RDC et pour le Rwanda. Par conséquent, l'appui à cette filière pour ces trois pays du projet va permettre de créer des pôles d'excellences et de développer des activités de formation et d'échange d'informations sur une base régionale. Ceci va également permettre d'encourager l'émergence de systèmes d'informations sur les marchés, sur une base régionale (systèmes simples) afin d'éviter de saturer certains marchés au détriments de d'autres. En d'autres termes, le projet pourrait jouer un rôle de facilitateur sur le plan de la gestion régionale de l'offre de pomme de terre. De plus, le fait de développer un pôle régional de production, pourra ouvrir la porte à l'investissement dans des infrastructures, par le secteur privé, de transformation puisque l'approvisionnement en matière première sera mieux assuré.

Recommandation # 6 : CATALIST pourrait jouer un rôle de facilitateur dans la mise en place d'un système simple de mise en marché collective du riz de marais tout en appuyant l'accès à l'acquisition aux petites décortiqueuses

En plus d'appuyer les producteurs de riz à accroître les rendements, notamment par l'utilisation des engrais, CATALIST pourrait jouer un rôle important dans l'appui à la mise en marché et au décortilage collectif. Sur ce plan, le projet pourrait jouer un rôle de facilitateur dans l'obtention, par les associations, de crédits leur permettant d'acquérir des petites décortiqueuses de riz paddy.

Recommandation # 7: Il est recommandé au projet CATALIST d'organiser une table ronde (ou d'adhérer à un regroupement d'intervenants) afin de faire le point sur les différentes interventions en cours dans la filière manioc. Cette mise au point pourrait permettre de mieux cibler le type d'intervention que CATALIST pourrait réaliser au sein de cette filière. Il est en outre suggéré d'évaluer également des pistes de partenariats avec le CNTA dans le cadre de la valorisation des produits post-récoltes du manioc

La préoccupation de l'heure pour la culture du manioc est liée évidemment à la présence de la Mosaïque. La stratégie de diffusion de boutures clonées, résistantes à la Mosaïque, commence à porter ses fruits sur le terrain. Cependant, des organisations oeuvrent au sein de cette filière depuis plusieurs années et il est impératif que le projet CATALIST puisse amorcer ses actions dans un contexte de complémentarité afin d'éviter les dédoublements et effets non désirés.

Recommandations d'actions complémentaires

Recommandation # 8 : Il est recommandé à CATALIST de mettre en place un système transitoire d'allocation de « *vouchers* » pour la première campagne agricole appuyée par le projet. Ce système pourra, par la suite, ouvrir la voie à la mise en place d'une stratégie plus durable d'intermédiation financière.

À court terme, compte tenu de l'arrivée prochaine du début de la saison agricole (septembre), il semble difficile de procéder à un montage financier avec des institutions bancaires mettant en fonction un fonds de garantie. Compte tenu de cet impératif de temps, il serait probablement plus approprié d'instaurer un système d'avance d'intrants par le biais, par exemple, de *vouchers* (genre de bons à échanger contre des intrants). Ce système, qui n'est certes pas durable en matière de développement, permettrait néanmoins d'amorcer le processus d'accès aux intrants au sein des différents « *farm groups* » pour la prochaine année du projet. Entre temps, l'équipe projet pourra affiner et développer une stratégie plus durable d'accès aux intrants faisant intervenir notamment des processus d'intermédiation financière.

Recommandation # 9 : Il est recommandé à CATALIST de procéder à une consultation restreinte, auprès de certaines institutions financières, dans le but d'identifier les IMF ou les banques qui pourraient jouer un rôle durable dans l'offre de crédit d'intrants agricole. Cette consultation devrait être réalisée dès le milieu de l'année 2007 afin qu'un système durable

puisse être opérationnel dès la fin de 2007 – début de 2008.

Recommandation # 10 : Il est recommandé à CATALIST d'évaluer les possibilités de collaboration avec le projet FORCE dans le but de sensibiliser et d'accroître les capacités des IMF burundaises dans l'offre de services financiers de type crédits intrants agricoles.

Le projet FORCE, récemment initié, devrait faciliter la professionnalisation du secteur de la micro finance burundaise. Dans ce contexte, il sera certainement avantageux de mettre en place des outils de collaboration entre CATALIST et FORCE dans le but d'utiliser le levier de FORCE dans la sensibilisation, le renforcement des capacités des IMF en matière d'offre de financement en intrants agricoles.

Recommandation # 11 : Il est recommandé à CATALIST d'entreprendre des discussions avec le projet PRASAB en vue d'identifier des axes de collaboration et de partenariat.

Un des plus importants projets de développement agricole actuellement en cours au Burundi est le Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres (PRASAB). Ce projet financé par la Banque Mondiale (40 millions de US\$) est opérationnel depuis le début de 2005. Il vise entre autre à restaurer la capacité productive du monde rural aux travers l'accès à des financements initiés par des associations de producteurs. Le PRASAB fait appel à des opérateurs de proximité (tout comme CATALIST) afin de suivre la mise en œuvre des micros projets financés.

Choix des provinces

Recommandation #19 : Il est recommandé au projet CATALIST de focaliser ses actions/interventions dans les provinces suivantes :

Ngozi, Kirundo, Kayanza, Makamba et Bujumbura rural

Compte tenu du choix des filières prioritaires qui sont proposées à CATALIST, l'équipe d'évaluation des filières s'est penchée sur l'identification des zones d'intervention du projet. Dans ce contexte, il est proposé au projet CATALIST d'organiser ses actions/interventions dans cinq provinces. Le choix de ces provinces prend en compte les zones de cultures des filières prioritaires, la proximité des aires protégées ainsi que la contiguïté avec les zones transfrontalières.

1. Introduction

Contexte

1. La région des Grands lacs d'Afrique Centrale est caractérisée, depuis plus de 10 ans, par des conflits civils et ethniques parmi les plus meurtriers depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En plus des millions de morts, s'ajoute un flux important de réfugiés dont la réinstallation représente un défi colossal dans une des zones les plus peuplées au monde (Rwanda, Burundi et Nord Kivu en particulier). Ces fortes densités de population sont à l'origine d'une pression importante sur les terres agricoles disponibles. Or, dans l'état actuel ou le niveau de productivité agricole est faible, il devient fondamental d'inverser la tendance dans laquelle la croissance démographique est supérieure à la croissance de la production agricole. Pour y parvenir, il est impératif d'intensifier les itinéraires agricoles, notamment, par l'utilisation d'intrants agricoles inorganiques et par une meilleure valorisation des fumures organiques. Mais, le défi est de taille car cet accroissement de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles doit être associé impérativement à des mesures environnementales strictes.

2. C'est dans ce contexte que l'Ambassade Royale des Pays-Bas a confié à l'IFDC, Un Centre International pour la fertilité des sols et le développement agricole, le mandat de réaliser un projet ambitieux qui doit contribuer au processus de paix et de stabilité sociale dans la région des Grands Lacs d'Afrique du Centre au travers l'accroissement de l'intensification de l'agriculture. Ce projet dénommé CATALIST (Catalyser l'Intensification Agricole Accélérée pour la Stabilité Sociale et Environnementale) a une durée de cinq ans³ et couvre le Rwanda (siège de la coordination du projet), le Burundi, l'Est de la République Démocratique du Congo (Kivu Nord et Sud) et les zones transfrontalières de l'Ouganda et de la Tanzanie avec le Rwanda.

3. Les objectifs du projet CATALIST consistent à promouvoir et à soutenir le développement de certaines filières agricoles, à favoriser l'intensification des productions compétitives, à augmenter et à améliorer l'efficacité des marchés des intrants agricoles et à contribuer à la création d'une politique environnementale appropriée. Le projet accomplira les dits objectifs à travers des projets d'investissement à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), en fortifiant et en travaillant avec des organisations locales.

Résumé des objectifs de CATALIST en regard de la production agricole

4. CATALIST doit contribuer à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, notamment, par la promotion de techniques agricoles visant à rendre l'agriculture plus compétitives et plus viables. Pour y parvenir, des objectifs en matière d'atteinte de résultats/impacts ont été identifiés pour le volet intensification agricole⁴ du projet. Ces objectifs se résume à :

³ 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2011

⁴ A noter que les objectifs du projet ne se limitent pas qu'au volet intensification de l'agriculture. D'autres objectifs sont également relatifs au développement du secteur privé de la distribution des intrants agricoles

- Au moins 225 000 paysans doivent être impliqués dans les activités du projet et cela dans les 5 pays de l'intervention ;
- Au moins 20 OP (spécialisées dans des filières données) doivent être appuyées afin que leurs capacités managériales soient accrues ;
- La productivité agricole doit s'accroître d'au moins 60% chez les paysans appuyés ;
- Au moins un quart des paysans, au terme du projet, doivent utiliser les systèmes de valorisations des fumures d'élevage et de l'agroforesterie ;
- Au terme du projet, le niveau de revenu des paysans doit s'être accru d'au moins 50 à 100% pour les filières sélectionnées ;
- Le commerce des produits agricoles (incluant l'élevage) doit s'accroître, au terme du projet, d'au moins 40% dans les OP appuyées et/ou pour les paysans. Ceci signifie également que le niveau de production, en équivalent céréale, doit s'accroître de 200 000 tonnes ;
- L'accès aux systèmes d'information sur les marchés (SIM) pour les filières sélectionnées doit s'accroître ;
- Sur le plan transversal, les filières sélectionnées doivent pouvoir : 1) accroître l'accès au crédit à des conditions justes, 2) accroître le rôle et le revenu des femmes, 3) se développer dans un contexte d'amélioration environnementales (y compris les éléments agro-environnementaux autour des aires protégées), 4) avoir des effets dans la lutte contre le SIDA, 5) contribuer aux efforts de paix et 6) encourager un environnement politique incitatif.

Objectifs de l'évaluation des filières représentants des opportunités pour CATALIST

5. Étant donné le vaste territoire couvert par le projet CATALIST, et les nombreux types de productions agricoles (vivrières et de rentes) qu'on y retrouve, il est apparu nécessaire, dès le démarrage du projet, de circonscrire les actions dans un nombre limité de filières agricoles. Ce choix a eu pour objectif de i) limiter la dispersion des actions, de ii) faciliter le développement de compétences clés dans certaines filières jugées « porteuses »⁵ et iii) d'identifier, par conséquence, les zones d'interventions dans chaque pays. Il est à noter que le choix des filières doit être fait en prenant en compte les spécificités agricoles, sociales, politiques et économiques de chacun des 5 pays d'intervention du projet. De plus, le choix des filières agricoles doit être fait dans l'optique d'un accroissement des échanges des ressources informationnelles (développement des communications), humaines (renforcement des compétences régionales) et matériel (commerce) entre les différentes zones (pays) du projet.

Organisation du rapport

Ce rapport est composé de 7 sections incluant la présente introduction. La section 2 décrit brièvement la place de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie du Burundi. Il y est entre autre question des types de productions, de la transformation

à l'accroissement des services des centres de recherche et ONG ainsi qu'à la mise en relation des acteurs au sein de filières agricoles ciblées.

⁵ Par porteuse, il faut comprendre qui présente des opportunités réelles et réalistes d'intensification agricole, de diminution de la pauvreté et de renforcement des aspects liés à la sécurité alimentaire.

agroalimentaire, du financement agricole et des organisations paysannes. La section 3 présente la méthodologie d'approche pour l'évaluation des filières. La section 4 est relative à la présélection des filières. La section 5, quant à elle, présente les fonctionnements des filières présélectionnées. Cette section comprend une analyse de l'environnement des filières et des informations sur leur fonctionnement. La section 6 se rapporte aux recommandations en regard aux choix des filières que le projet CATALIST pourrait appuyer ainsi qu'une série de recommandations complémentaires aux choix des filières et enfin, la section 7 propose des zones d'intervention du projet.

2. Place de l'agriculture et de l'agro alimentaire dans l'économie du Burundi

Situation macroéconomique

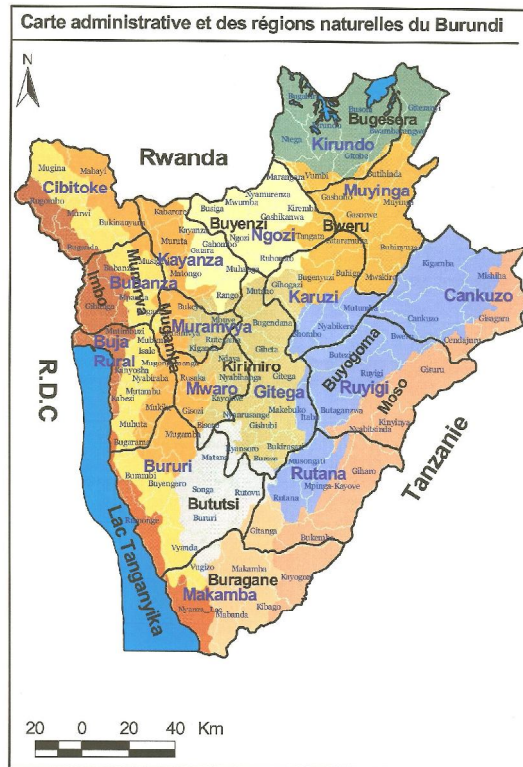
6. Le Burundi, dont la population est estimée à environ 7,6 millions d'habitants à une densité générale de population de 297 habitants/km² et dépassent, par endroit, 1000 habitants/km² dans la partie Nord du plateau central. Le pays est classé au 2^{ième} rang africain des pays les plus densément peuplés. Il est estimé que plus de 90% de la population totale du pays vie en milieu rural. Le pays se caractérise par sa faible superficie (27,834 km²) et par son relief montagneux. Les plus hautes altitudes se retrouvent sur la crête Congo-Nil (2,000 à 2,670 mètres) qui constitue un des cinq zones topographiques du pays. Les quatre autres zones topographiques sont, le plateau central (1,500 à 2,000 mètres), la dépression du Mosso (1,200 à 1,400 mètres), les dépressions du Nord-Est (environ 1,300 mètres) et la Plaine de l'Imbo (774 à 1,000 mètres). C'est dans cette dernière zone qu'on retrouve le Lac Tanganyika qui couvre environ 2,000 km². Le pays compte 11 régions naturelles et est divisé administrativement en 16 provinces et 116 communes formées par des unités de base dénommées collines (plus petites entités administratives). Les principales villes sont Bujumbura, la capitale, Gitega, Kayanza, Ngozi et Makamba.

7. Les années 1990 ont été marquées au Burundi par un important conflit intérieur d'origines sociopolitiques, économiques, régionales et ethniques⁶ qui a entraîné la perte de plus de 300,000 vies et le déplacement de milliers de personnes aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur du pays notamment en Tanzanie. Ce conflit, qui a duré plus de 10 ans, a entraîné une diminution importante des indicateurs micro et macro économique du pays. À titre d'exemple, le produit intérieur brut par habitant a connu un recul majeur passant de 180 US\$ en 1993 à 110\$ en 2003⁷. Cet important recul de l'économie du pays a entraîné un accroissement de la pauvreté auprès de la majorité de la population. C'est ainsi que le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 35% en 1993 à 68% en 2003.

Carte 1 : Carte de la République du Burundi

⁶ En plus du conflit de la décennie 1990, des massacres ethniques ont eu lieu en 1965, 1972, 1988, 1991 et 1993.

⁷ Development Researchers' Network and Transtec, 2006, Étude de faisabilité des activités de sécurisation alimentaire relatives à la composante 1, du volet 1 du Programme Post-Conflit de développement rural du 9ième FED au Burundi.



8. En plus des effets sociaux économique dus à la guerre, l'agriculture du pays a connu d'importants replis notamment par la diminution de l'entretien et de la mise en valeur des terres. Cette situation est d'autant plus grave car plus de 90% des burundais vivent en milieu rural et oeuvrent dans l'agriculture principalement de subsistance (il est estimé que la production est destinée à 90% à l'autoconsommation). D'après l'Union Européenne⁸, la production agricole (tous types) par habitant a chuté de plus de 60% entre les années 1992 et 1998. Toujours au cours de cette période, la quantité de calories disponibles a connu un recul dans les mêmes proportions pour atteindre 1,800 kcal par habitant et par jour alors que la norme est de 2,400 kcal/habitant/jour. Sur le plan des cultures d'exportation, la production caféière (la principale culture d'exportation du Burundi) a connu une chute de production de plus de 37% ce qui a entraîné d'important manque à gagner dans la balance commerciale du pays.

9. L'agriculture burundaise occupe une place importante dans l'économie du pays et ce secteur représente environ 50% du PIB et 80% de toutes les recettes d'exportation de tout le pays. L'agriculture au Burundi a été toujours considérée comme le moteur principal de l'économie et comme vecteur de l'entrée de devises, de création d'emplois et de revenus pour la population. Malheureusement, le secteur agricole burundais se trouve actuellement dans une situation précaire notamment par le fait d'une faible productivité, d'une dégradation de la fertilité des sols, de l'absence de crédits agricoles et d'un niveau de mécanisation dérisoire.

⁸ Union Européenne, 2002, Stratégie de Coopération et Programme Indicatif National – République du Burundi

Cette situation a même tendance à se poursuivre suite à la fin de la guerre qui a entraîné le retour massif de réfugiés en provenance principalement de la Tanzanie. Or, le retour des déplacés a aggravé considérablement le niveau d'exiguïté des terres agricoles en plus de causer une situation de production agricole désordonnée et une pression accrue sur les ressources naturelles dont la forêt. À certains endroits du pays le niveau de déboisement important a entraîné l'accroissement de l'érosion hydrique.

10. Bien que l'agriculture burundaise est considérée comme le poumon de l'économie nationale et familiale, les ménages qui y sont impliqués sont très faiblement monétarisés et la taille des exploitations est faible. Il est estimé que les 1.2 million d'exploitations agricoles disposent d'une moyenne de 80 ares par exploitation. La production est de type polyculture associée, dominée par les cultures vivrières, intégrant plus ou moins l'élevage et la sylviculture⁹. Les agriculteurs burundais cultivent le sol et élèvent les animaux d'une manière extensive, avec des outils rudimentaires et des techniques traditionnelles dont la culture sur brûlis. Or, il est difficile, dans de telles conditions, d'envisager une agriculture de marché rentable. Une des principales avenues consiste à accroître la productivité afin de dégager des surplus commercialisables permettant l'accroissement des revenus. Pour y parvenir, des efforts considérables devront être déployés aussi bien par l'État que par les organisations locales et internationales qui appuient le développement agricole du pays.

Politiques agricoles

11. Depuis l'indépendance du pays le 1^{er} juillet 1962, plusieurs tentatives de mise en place de politiques agricoles se sont soldées par des résultats modestes notamment à cause des nombreux conflits armés qui ont ébranlé le pays. En 1999, sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le gouvernement a adopté une nouvelle politique sectorielle décennale (1999-2011) afin d'impulser le développement durable de l'agriculture burundaise. Malheureusement, la poursuite de la guerre et l'insuffisance de moyens humains et financiers ont fait en sorte que cette politique n'a jamais vraiment pu s'orchestrer et apporter des résultats significatifs.

12. Avec la signature d'un accord de Paix et de Réconciliation à Arusha, en 2000, et la finalisation des accords de cessez-le-feu entre les parties, en 2005, le nouveau gouvernement s'est engagé à restaurer la paix et la sécurité, à réconcilier les burundais et à relancer l'économie du pays afin de lui conférer un développement durable. C'est ainsi que le gouvernement burundais a mis en place en 2006 une politique sectorielle pour la relance et le développement durable de l'agriculture. Cette politique s'inspire des priorités du nouveau gouvernement et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté initié également en 2006.

13. La nouvelle stratégie du gouvernement pour la période 2006-2010, chapeauté par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage vise, à court terme, des actions en vue de redynamiser l'agriculture, de réhabiliter les ressources naturelles et de susciter l'investissement dans les infrastructures agro industrielles afin de

⁹ NEPAD, 2006, Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.

relancer la production et d'atteindre les meilleurs niveaux d'avant la crise. Les priorités de la politique sectorielle agricole se résument à¹⁰ :

- La redynamisation et la diversification des circuits actuels de production/importation et de diffusion des intrants agricoles ;
- Le repeuplement du cheptel animal et la promotion de l'intégration agriculture – sylviculture et élevage pour améliorer la production animale et celle des cultures vivrières ;
- L'amélioration de la qualité et des rendements des cultures traditionnelles d'exportation (café, thé, coton, canne à sucre, palmier à l'huile) ;
- La diversification des produits agricoles d'exportation et d'import-substitution ;
- La mise en œuvre des activités agricoles spéciales en faveur des catégories sociales vulnérables ;
- La réhabilitation et la gestion rationnelle des ressources naturelles en mettant un accent particulier sur l'agroforesterie, la protection des crêtes dénudées, l'aménagement des marais et des bassins versants ainsi que l'irrigation des cultures ;
- La réhabilitation et la modernisation de l'outil agro-industriel ;
- L'élargissement des marchés d'écoulement des produits agricoles ;
- La redynamisation et la diversification des structures d'appui à la production (ex : recherche, encadrement, etc.) ;
- La promotion des activités non agricoles génératrices de revenus et le désengorgement du milieu rural ;
- La promotion de la conservation et de la transformation des produits agricoles et d'élevage ;
- La réorientation de la politique d'aide alimentaire d'urgence pour permettre une auto reprise en charge rapide des populations sinistrées ;
- La contribution à la lutte intégrée contre les pandémies du SIDA et du paludisme ;
- La mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources financières en focalisant les efforts sur le renforcement des capacités dans la bonne gestion et la lutte contre les malversations ;
- La coordination et le suivi-évaluation des interventions ;
- La conception et la mise en place des conditions incitant à la relance et à la modernisation de l'agriculture.

Les principaux objectifs espérés par cette politique sectorielle agricole se résument à :

- Une croissance minimale de 5% par année du secteur agricole ;
- Une sécurité alimentaire assurée pour tous en terme de disponibilité, d'accessibilité, de stabilité dans le temps et dans l'espace et de qualité des denrées alimentaires ;
- Une pauvreté rurale et urbaine réduite par l'augmentation du pouvoir d'achat et des conditions de vie des ménages (réduction de familles rurales vivant en bas du seuil de pauvreté de 67 à 34%).

¹⁰ République du Burundi, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

Productions agricoles vivrières

14. Une des grandes particularités de l'agriculture vivrière burundaise est liée au fait que les volumes totaux produits sont de loin inférieurs aux volumes demandés. D'après les données du PAM, de la FAO et du MINAGRI, la production totale de vivrier en 2005 a été de 3.6 millions de tonnes (en équivalent céréales) contre une demande nationale de 4.9 millions de tonnes. Il en résulte donc un déficit important de l'ordre de 26%. Or ce déficit, n'est pas entièrement couvert par l'aide alimentaire d'urgence (environ 120,000 tonnes en 2005) et par les importations (environ 50,000 tonnes en 2005). En conséquence, une grande partie de la population n'a pas accès à un régime alimentaire complet et équilibré. Il est, à cet effet, estimé que seulement 75% de la couverture énergétique moyenne et assurée alors que la couverture en protéine n'est assurée qu'à 40% et celle en lipide qu'à 22%¹¹.

15. En 2004, le PAM a estimé que 68% des ménages burundais sont classés dans les groupes à risques d'insécurité alimentaire et 16% sont réellement en situation d'insécurité alimentaire chronique (1.2 million d'habitants). Il devient donc impérieux de rétablir urgemment les niveaux de production vivrière afin de tendre vers un seuil acceptable de couverture des besoins alimentaires (volume et qualité). Dans sa politique sectorielle agricole, le Gouvernement du Burundi, via la MINAGRI, a estimé que la quasi-totalité des classes de produits vivriers était en déficit de production. Le tableau ci-dessous présente le bilan de l'offre et de la demande théorique des produits vivriers burundais pour l'année 2005.

Tableau 1. Bilan de l'offre et de la demande des produits vivriers au Burundi en 2005 (en équivalence céréales et en milliers de tonnes)

	Céréales	Légumineuses	Tubercules	Bananes	Total
Production totale ¹²	290	250	1575	1636	3751
Besoins totaux ¹³⁻¹⁴	396	441	1904	2176	4917
Importation requise	106	191	329	540	1166
Déficit non couvert par importations	-17	-120	-132	-41	310

Source : MINAGRI, Politique sectorielle agricole 2006-2010

A l'analyse de ce tableau, il découle que tous les types de production (en équivalent céréales) sont déficitaires. Les déficits les plus marqués se retrouvent au niveau des tubercules et des légumineuses. La situation du déficit de production vivrière est d'autant plus grave lorsque nous prenons en considération la forte pression

¹¹ République du Burundi, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de L'Élevage

¹² Estimations basées sur l'ensemble de l'année : saison A, B et C

¹³ Inclus les besoins alimentaires et les prélevés pour les semences

¹⁴ Basé sur une ration alimentaire minimale de 2100 kcal/jour composée d'une consommation annuelle de 47 kg de céréales, 52 kg de tubercules et 264 kg de bananes

démographique due à la natalité (3%/année) et le retour des déplacés de l'extérieur du pays.

16. De l'avis de plusieurs intervenants (y compris le MINAGRI) la grave situation actuelle de la production vivrière burundaise serait due en grande partie aux 12 années de guerre que vient de connaître le pays. Cette situation de conflit aurait eu des conséquences directes sur la production, dont les plus probantes sont :

- L'insécurité généralisée entraînant des déplacements limités des paysans pour l'entretien des terres et les travaux champêtres ;
- L'insuffisance des intrants agricoles due aux difficultés d'importation et de distribution;
- L'arrêt (quasi arrêt) de l'encadrement public, des ONG et des projets de développement ;
- Le faible accès aux crédits agricoles (plusieurs institutions financières y compris les IMF ont connu d'énormes difficultés pendant le conflit);
- Les faibles moyens de fonctionnement de la recherche ;
- La diminution drastique du cheptel animal national ;
- L'embargo que le pays a connu pendant la guerre.

17. Malgré ce sombre « tableau », il faut toutefois noter que la production vivrière burundaise possède des potentiels de relance et de développement. Parmi les plus importants notons :

- Un régime pluviométrique qui permet deux saisons agricoles et l'exploitation des marais en saison sèche (3^{ème} saison) ;
- Une assez grande diversité des systèmes agro climatiques qui permet la production de plusieurs types de culture vivrière et de rente ;
- L'existence de superficies non encore exploitées notamment dans la dépression du Mosso et dans la Plaine de l'Imbo ;
- La présence d'une main d'œuvre importante et disponible ;
- La possibilité d'exploiter des gisements calciques et de phosphate ;
- La présence de main d'œuvre car la grande partie de la population est active.

L'importation des produits vivriers

18. Les volumes de produits vivriers annuellement importés au Burundi sont difficiles à évaluer car les transits routiers, aux différents postes frontaliers, ne sont pas comptabilisés. Cependant, de l'avis de plusieurs intervenants, les volumes importés sont importants. Alors que le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage estime les importations à 50,000 tonnes (2005), la FAO estime de son côté que 110,000 tonnes sont importées annuellement. Quoi qu'il en soit, le maïs serait la principale denrée importée suivi du haricot, des pois, des cosettes de manioc, du riz et des pommes de terre. Le blé est également massivement importé du Canada et de l'Australie.

19. Deux pays approvisionnent principalement le Burundi en matière de produits vivriers. Il s'agit de l'Ouganda et de la Tanzanie. C'est de ces pays que proviennent les haricots, la farine de manioc, le maïs et le riz. De plus, le Rwanda

fourni des volume de plus en plus important de pomme de terre alors que le riz est importé du Pakistan (souvent reconditionné en Tanzanie).

20. Les haricots importés de Tanzanie et d'Ouganda sont beaucoup plus chers que les haricots produits localement (parfois deux fois plus cher). Cependant, les populations sont disposées à payer pour ce produit étant donnée ses qualités culinaires et nutritives supérieures. De son côté, le manioc est importé en cosette mais les commerçants locaux le transforment en farine avant la distribution. Le maïs est importé en grain, le riz sous forme décortiqué ou Paddy (origine tanzanienne).

21. L'aide alimentaire d'urgence est fournie principalement par le PAM. Afin de ne pas déstabiliser le marché local, très fragile, le PAM achète à l'extérieur du pays son aide alimentaire d'urgence pour le Burundi. Il est estimé que 60% des produits agricoles acheminés au Burundi par le PAM proviennent de la région des Grands Lacs et plus particulièrement de l'Ouganda. L'aide alimentaire d'urgence apportée par le PAM devrait se maintenir autour de 80,000 tonnes (équivalent céréales) par année et cela jusqu'en 2008. Ces volumes sont constitués principalement de maïs et représenteraient environ 40% du volume de production total de maïs en 2005¹⁵.

L'offre des produits vivriers

22. La production vivrière burundaise provient des provinces du Nord et du Centre du pays. En 2005, il a été estimé que 56% de la production totale provenait de cinq provinces soit celles de Kayanza, de Ngozi, de Muyinga, de Kirundo et de Gitega. Cela signifie qu'environ la moitié de la production est issue des zones les plus densément peuplées du pays, sauf pour le cas de la province de Gitega qui a une densité de population relativement faible. La province de Gitega est par ailleurs celle qui produit, et de loin, le plus de production en kilogramme par habitant, soit 1600 kg/hab par rapport à la moyenne du pays qui est de 490 kg/hab. Pour les céréales, la province de Bubanza est la plus excédentaire avec des surplus commercialisables estimés à environ 20,000 tonnes par année. Les autres provinces excédentaires sont Gitega et Bururi. De leurs côtés, les provinces de Cankuzo et de Kirundi sont autosuffisantes alors que les provinces de Bujumbura et de Muramvya sont largement déficitaires. Pour les légumineuses, seules trois provinces sont excédentaires soit les provinces de Gitega, Kayanza et de Karuzi.

La demande des produits vivriers

23. Au Burundi, l'agriculture est principalement de type autoconsommation. Cela signifie qu'un des premiers buts des ménages paysans consiste à produire suffisamment de nourriture pour combler les besoins de la famille. Cependant, certains ménages arrivent à dégager des surplus commercialisables qui sont intégrés dans les différents flux commerciaux. Les marchés disponibles sont de trois niveaux, à savoir : i) la capitale Bujumbura, ii) les villes des chefs lieux des provinces et iii) les marchés ruraux.

¹⁵ Development Researchers' Network and Transtec, 2006, Étude de faisabilité des activités de sécurisation alimentaire relatives à la composante 1, du volet 1 du Programme Post-Conflict de développement rural du 9ième FED au Burundi.

24. La ville de Bujumbura représente un marché potentiel d'environ 350,000 personnes. Depuis la fin des hostilités, Bujumbura est facilement accessible par la route depuis les principaux pôles de production agricole du pays que sont : Cibitoke/Bubanza, Kayenza, Ngozi, Gitega et Rumonge. Bujumbura compte six marchés dont le plus important est le marché central qui joue le rôle de marché de gros pour les produits vivriers. Les cinq autres marchés (Kinama, Buyenzi, Musaga, Kinindo et Kanyosha) sont plutôt des marchés de détails ou des opérations de petites transformations sont réalisées. Par exemple, on retrouve plusieurs petits moulins dans les marchés de Kinama et de Buyenzi pour la transformation du maïs et du manioc.

25. Les principaux marchés de l'intérieur du pays se retrouvent dans les villes de Gitega, de Ngozi et de Rumonge. Le marché de Gitega est un marché de collecte (rassemblement) des vivriers en provenance de la province de Gitega mais aussi des provinces avoisinantes. Le marché de Ngozi est considéré comme un des plus actif et des plus dynamique du pays. Ngozi est par ailleurs considéré comme étant une ville de commerce. Ngozi joue également le rôle de plaque tournante du commerce en provenance du Nord du pays. Les vivriers y sont regroupés et le transport est organisé vers Bujumbura. Il est à noter que le marché de Ngozi est situé dans la zone la plus densément peuplée du pays. Enfin, le marché de Rumonge joue également une importance en terme de regroupement de l'offre. De plus, Rumonge sert de transit pour les vivriers en provenance de la province de Makamba (zone de production du manioc). Une bonne partie des produits agricoles est acheminée à Bujumbura par bateau sur le lac Tanganyika. Enfin, les marchés de proximité sont actifs sur l'ensemble du territoire national. Cependant, des petits volumes y sont commercialisés et cela en fonction du très faible pouvoir d'achat des consommateurs ruraux.

26. Une grande partie des produits vivriers est acheté par les ménages. Cependant, la demande provient également des organismes internationaux et des administrations publiques. La police, l'armée, la prison centrale et l'Université s'approvisionnent par le biais d'appel d'offres sur des bases ponctuelles. Les denrées requises sont principalement constituées de haricot et les marchés sont conclus avec de grands commerçants, de Ngozi, de Bujumbura et de Gitega, qui sont eux-mêmes dotés de réseaux de collecteurs. De plus, la FAO et la Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres (PRASAB), procèdent à des appels d'offres pour l'approvisionnement en semences qui sont distribué par la suite à des paysans et/ou des groupes de paysans bénéficiaires. Cependant, ces types d'approvisionnements sont de plus en plus critiqués car ils causent fréquemment des hausses de prix car le marché devient rapidement en situation de pénurie.

Analyse des principales productions vivrières

Banane

27. La banane constitue la principale culture vivrière du Burundi. La répartition de cette culture est relativement uniforme sur l'ensemble du territoire et on retrouve cette spéculation dans toutes les provinces du pays (la banane est cultivée principalement autour des case). Trois types de bananes sont cultivés soit la banane à bière, la banane à fruit féculent (banane à cuire) ou « *Igisahira* » qui est

consommée en bouillie, grillée ou frite et la banane douce consommée sous forme de dessert.

28. La banane à bière représente 80 à 85% du volume total de banane produit au pays. Ce type de banane est récolté avant maturité, pour être mis par la suite en ensilage (fermentation) afin de fabriquer une bière traditionnelle (quelque fois dénommée vin de banane) appelée « *Isongo* ». La bière de banane fabriquée au niveau familial procure des revenus monétaires importants (dans le contexte du revenu moyen paysan). Il semble que la banane à bière place les paysans sur le marché du commerce. Les bananes à bière ainsi que la bière de bananes sont vendues localement (marchés périodiques) et approvisionnent, dans une moindre mesure, la ville de Bujumbura.

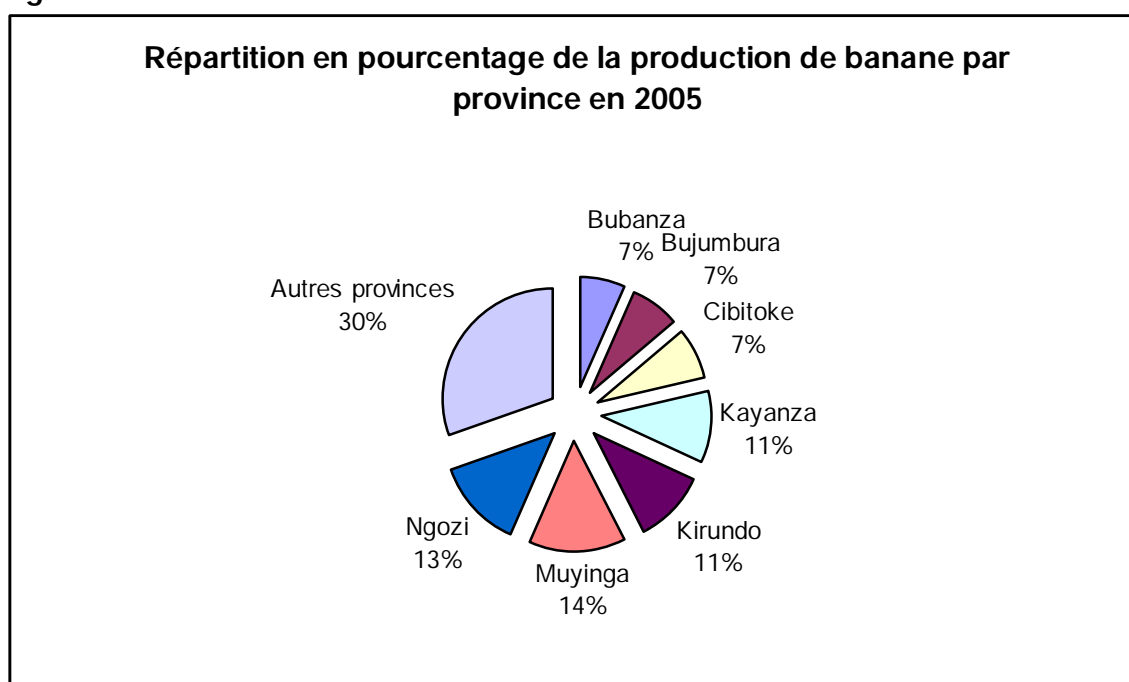
29. La banane à cuire possède une bonne valeur marchande en milieu urbain (plus important que la banane à bière) alors que la banane à dessert représente un petit marché surtout dans la ville de Bujumbura. Le tableau et la figure suivants présente l'évolution des volumes de banane produits au Burundi depuis 1999 ainsi que l'aire de répartition par province.

Tableau 2. Évolution de la production de bananes et plantains au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	1,511	1,514	1,549	1,603	1,553	1,590	1,636
Taux de croissance	-3.2%	0.2%	2.3%	3.4%	-3.2%	2.3%	2.8%
Production de la période d'avant-guerre (1992 et 1993) : 1,606 soit -1.9 % de la prod. de 2005							

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

Figure 1.



30. La culture de la banane joue un rôle important dans la protection des terres. Le bananier est régulièrement planté en forte pente et participe à la lutte contre l'érosion. Bien que la banane soit une culture importante sur le plan de la sécurité alimentaire, un travail important de vulgarisation doit être entrepris afin d'améliorer les itinéraires culturaux. Ainsi, un travail d'accompagnement doit être mené dans l'introduction de matériel végétatif performant, dans la conduite des plantations (espacement, fumure, palis, plantes de couverture, etc.), dans la protection contre les maladies et ravageurs et dans la valorisation des sous produits.

Légumineuses

31. Les principales cultures de légumineuses au Burundi sont les haricots, les petits pois, les pois cajus et le soja. La production totale de légumineuses a considérablement diminuée depuis le début des troubles civils. Il est estimé que la production totale des saisons 1992 et 1993 était 36% plus élevée que la production actuelle (2005).

Tableau 3. Évolution de la production de légumineuses au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	260	217	282	279	262	252	250
Taux de croissance	-21.2%	-19.3%	23%	-1.4%	-6.1%	4%	-.08%
Production de la période d'avant-guerre (1992 et 1993) : 393 soit +36 % de la prod. de 2005							

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

32. Haricot : Le haricot représente plus de 75% de la production des légumineuses et compte parmi les cultures les plus importantes sur le plan de la sécurité alimentaire. Le haricot se trouve dans pratiquement tous les repas en tant que légumes d'accompagnement et occupe le 4^{ième} rang dans la production totale des vivriers (7% de la production nationale de vivriers en équivalent céréales).

33. Le haricot est cultivé au Burundi avec différents cultivars (ex : nains et volubiles) et les graines sont régulièrement vendues mélangées en terme de couleur et de taille. Certaines variétés ont une *plus value* sur le marché car elles sont plus appréciées que d'autres. La présence de ces variétés dans les mélanges augmente le prix de ce dernier d'une manière considérable. C'est ainsi que des variétés d'haricot se vendent au double du prix de d'autres.

34. Le haricot est difficilement stockable car il est facilement la proie des insectes. Des pertes considérables peuvent être enregistrées notamment lorsque les haricots ne sont pas bien séchés ou placés dans des magasins trop humides et mal aérés. Un des moyens les plus sûrs de conserver les haricots consiste à effectuer des traitements de stockage. Cependant, les prix de ces traitements (dont l'Actellic 50) sont trop onéreux pour les producteurs aussi bien sur le plan de l'achat des produits que la disponibilité des bâches indispensables aux traitements.

35. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production d'haricot au Burundi. Cette production est marquée par une baisse continue des volumes depuis

plus de 20 ans. A titre d'exemple, la production de 2005 accuse une baisse de 35% par rapport à la production de la période 1984-1988 (296,000 tonnes). Ce recul important des volumes de production serait dû en grande partie à la réduction des surfaces ensemencées et à la diminution des pratiques de fertilisation et de fumure. De plus, des « poches de sécheresse » enregistrées aux cours de dernières années seraient responsables, en partie, de la diminution des volumes de production. Les principales zones de production se retrouvent dans les provinces de Ngozi, de Gitega, de Kirundo, de Kayanza, de Muyinga et de Karuzi.

Tableau 4. Évolution de la production d'haricots au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	227	188	249	245	230	220	191
Taux de croissance	-22.9%	-20.7%	24.5%	-1.6%	-6.5%	-4.5%	-15.2%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

36. Petit pois : Cette spéculatation est produite principalement dans les provinces de Gitega, de Kayanza, de Bururi et de Ngozi. Les petits pois sont séchés et consommés tout comme les haricots. Il est estimé que la production moyenne des dernières années s'élève à environ 33,000 tonnes.

Céréales

37. Bien que les céréales ne représentent pas la première source de production du pays, en terme de volume, l'apport énergétique qu'elles procurent est fondamental pour le pays. Ainsi, il est estimé que les céréales apportent 28% de l'énergie alimentaire totale, suivi des légumineuses (27%), des tubercules (26%) et des bananes (8%). La production de céréales est plutôt stable depuis les dernières années tel que le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Évolution de la production de céréales au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	264	246	274	282	272	280	290
Taux de croissance	-1.9%	-7.3%	10.2%	2.8%	-3.7%	2.8%	3.4%
Production de la période d'avant-guerre (□ 1992 et 1993) : 303 soit +4.3 % de la prod. de 2005							

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

38. Maïs : Le maïs est de loin la céréale la plus cultivée au Burundi. En 2005, la production totale de maïs a atteint 126,000 tonnes¹⁶ soit 43% de l'ensemble de toutes les céréales produites cette même année. La principale zone de production se trouve dans les zones d'altitude dans les provinces de Bururi, de Ngozi, de Kayanza et de Gitega. Dans ces provinces, le maïs tient une place importante dans les habitudes alimentaires des populations.

¹⁶ Les statistiques varient d'une source à l'autre de 123,000 tonnes à 126,000 tonnes

39. Les rendements à l'hectare du maïs est faible du fait d'une multitude de facteurs dont : l'utilisation de semences non productives, dégénérées et non adaptées, le mauvais contrôle des maladies et des ravageurs du maïs, la faible fertilisation et des méthodes culturales médiocres. Les variétés locales de maïs sont bien adaptées aux zones d'altitudes mais sont toutes sensibles à la maladie des bandes (*maize streak virus*) ce qui entraîne de forte baisse de production. Des cultivars résistants ont été importés à partir de la sous région, au cours des dernières années, mais ces derniers ne sont pas adaptés pour les zones d'altitude.

40. La production totale de maïs en 2005 (126,000 tonnes) est relativement similaire à la moyenne de production de la période 2000-2005 (123,000 tonnes). Cependant, la production actuelle (2005) est en net recul par rapport à 1985 alors que cette production atteignait environ 162,000 tonnes. D'une manière générale, il est estimé que la production totale de maïs au Burundi a diminué du quart au cours des 20 dernières années.

Tableau 6. Évolution de la production de maïs au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	129	118	124	127	120	123	126
Taux de croissance	-8.5%	-9.3%	4.8%	2.4%	-5.8%	2.4%	2.4%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques

41. Sorgho: La seconde céréale en importance, en terme de volume de production, est le sorgho. Dans le passé, cette céréale était cultivée principalement pour la fabrication industrielle de la bière de sorgho. Cependant, suite à la mort du propriétaire de cette unité, l'usine a fermé ses portes et le sorgho est maintenant utilisé essentiellement pour la fabrication artisanale (dans les ménages) de bouillis.

42. En 2005, la production totale de sorgho a atteint plus de 77,000 tonnes ce qui représente un sommet de production pour le pays. Contrairement à plusieurs produits agricoles, la production de sorgho augmente régulièrement, d'année en année, depuis 2000. L'importation de variétés plus productives pourrait impulser davantage cette production notamment dans la plaine de l'Imbo. Le sorgho est cultivé principalement dans la partie orientale du pays, dans les provinces de Kirundo, de Muyinga, de Cankuzo, de Ruyigi et de Rutana.

43. Blé : Il est estimé que la production de blé au Burundi est d'environ 8,000 à 12,000 tonnes par année. La majorité de cette production est auto consommée par les ménages qui la produisent. Deux minoteries sont opérationnelles dans le pays dont l'usine FARISANA basée à Bujumbura et l'usine MINOLAC (Minoterie des Grands Lacs) située à Muramvya. Cette dernière unité de transformation du blé a été privatisée récemment. Bien que l'État burundais souhaite que la production de pain soit issue de blé local, les variétés disponibles possèdent de faibles qualités panifiables, et le blé est importé massivement du Canada et de l'Australie. De plus, le manque d'organisation de la filière fait en sorte qu'il est difficile pour ces deux minoteries de s'approvisionner efficacement sur le marché local de la production de blé.

44. La minoterie FARISANA a débuté ses opérations en 2004 dans la zone industrielle de Bujumbura. La capacité de transformation est de 20 tonnes par jour et l'usine fonctionne actuellement à pleine capacité (24 heures par jour). La matière première utilisée est du blé roux (dur) en provenance du Canada. Ce blé arrive au port de Mombasa (Kenya) et transit, par la suite, par Kampala (Ouganda) et Kigali (Rwanda). La production est écoulee au Burundi sous forme de farine de froment conditionnée en sacs de 25 et de 50 kg. Du son de blé est également écoulé auprès d'une clientèle d'éleveurs située principalement en périphérie de la capitale. La direction de l'usine se dit très intéressée à collaborer avec les producteurs locaux afin d'impulser le développement de la production de blé burundais. Cependant, les pourparlers entre les producteurs et la minoterie n'ont pas encore réellement débutés. Il est clair qu'un appui extérieur sous forme de facilitation (en provenance d'un projet comme CATALIST par exemple) pourrait impulser l'amorce d'une collaboration entre les deux groupes.

45. La minoterie MINOLACS achète, de son côté, du blé local mais les quantités sont très faibles¹⁷. Il semble que cette minoterie souhaite également s'impliquer dans des actions de collaboration avec les producteurs de blé locaux afin de stimuler la production. Dans ce contexte, MINOLACS désire importer des variétés de blé panifiable de Tanzanie et cela dès 2008. Certains producteurs de blé de la zone de Bukeye, vendent leurs surplus de production à MINOLACS au prix de 350 FBu/kg. De plus, il est possible de découler de très petits volumes de blé sur les marchés périodiques de la zone au prix de 400 FBu/kg.

46. Le blé local est consommé sous forme de farine destinée à la bouillie pour les enfants et également sous forme de pâte. Les paysans apprécient le blé car il est facilement stockable afin d'être consommé en période de soudure. Les surplus commercialisables sont vendus et procurent des entrées d'argent.

47. Riz : La production de riz au Burundi est relativement importante aussi bien en terme de volume produit (68,000 tonnes en 2005) qu'en terme d'apport alimentaire. Trois types de riz sont produits à savoir le riz irrigué (zone de la Plaine de l'Imbo), le riz de marais de montagnes et le riz pluvial cultivé sur les collines. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des volumes de production depuis 1999.

Tableau 7. Évolution de la production de riz paddy au Burundi de 1999 à 2005 (en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	59	52	61	63	61	64	68
Taux de croissance	32.2%	-13.5%	14.7%	3.2%	-3.3%	4.7%	5.9%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

48. La culture du riz irriguée (contrôle quasi-total de l'eau) est pratiquée essentiellement dans la Plaine de l'Imbo sous l'encadrement de la Société Régionale

¹⁷ La mission a rencontré le directeur de cette usine à Muramvya. Cependant, il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur l'entreprise car le directeur s'est dit non autorisé à le faire. Par conséquent, il n'a pas été possible de savoir les volumes achetés localement et importés n'y même de connaître la capacité de transformation de l'usine.

de Développement de l'Imbo (SRDI) dans la province de Bubanza et de Bujumbura Rural (entreprise étatique). La SRDI encadre environ 12,000 ménages regroupés dans 17 associations. L'ensemble du périmètre irrigué représente 4,000 hectares en culture du riz. Une seule production par année est réalisée car la disponibilité en eau ne permet pas de produire deux fois par an. D'une manière générale, les itinéraires agricoles et l'encadrement technique sont bien maîtrisés et les rendements sont en moyenne de cinq tonnes de riz paddy par hectare, soit environ 20,000 tonnes de paddy par année. Les périmètres irrigués sont la propriété de l'État burundais qui délègue à la SRDI le rôle de gestion et promotion du riz. Les paysans de leur côté, cultivent en fonction d'un droit d'usufruit qui est transmis au sein des familles. Cependant, les producteurs doivent acquitter les redevances d'eau et d'entretien des canaux s'ils veulent conserver leur droit de produire.

49. Sur le plan semencier, la SRDI collabore avec l'ISABU et la faculté d'agronomie de l'Université du Burundi dans la multiplication de semences. C'est dans ce contexte que la SRDI obtient des semences de pré base qui sont par la suite multipliées par des producteurs multiplicateurs. Ce schéma de production fait en sorte qu'uniquement les semences distribuées par la SRDI sont utilisées par les producteurs rizicoles de cette zone. Quant aux produits phytosanitaires et aux engrais (environ 1000 tonnes/année) ils sont également distribués aux paysans par la SRDI. Ces intrants sont achetés par appels d'offres (marchés publiques) dont les procédures sont lentes et entraînent des retards qui perturbent les calendriers agricoles suivi de baisses de rendements.

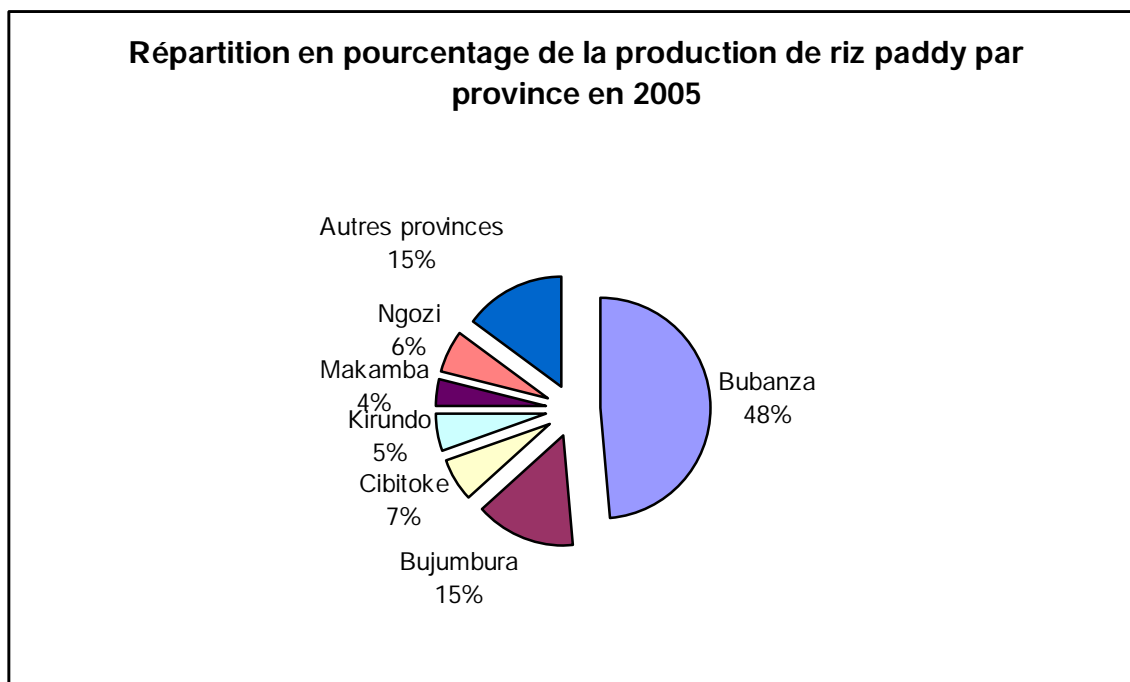
50. La SRDI possède une usine de décorticage du riz paddy. Cette usine située à Bujumbura, et qui a été construite en 1976, est devenue vétuste et peu productive. Dû à un important manque de pièces détachées les rendements de transformation de l'usine sont d'environ 1.5 tonne/heure alors que la capacité initiale était de 4.5 tonnes/heure. Toute la production de riz paddy des riziculteurs encadrés par la SRDI est achetée par la société en vue d'être décortiquée à l'usine de Bujumbura. Les prix du riz paddy sont calculés sur la base des coûts de production d'un hectare de riz. Les associations de producteurs participent aux négociations de fixation des prix. Une fois le riz paddy livrée par les producteurs, les paiements sont effectués en prenant en compte toutes les avances qui ont été attribuées aux producteurs par la SRDI (ex : intrants, prêts main d'œuvre).

51. Le riz de marais de montagne est cultivé sur une surface de plus de 9,500 hectares dans les marais de Buyenzi, de Kirimiro, de Bweru, de Bugesera, de Buyogoma, de Moso et de Buragane. Les systèmes d'irrigation ne permettent pas le contrôle total de l'eau et plusieurs canaux et barrages requièrent des entretiens urgents. Contrairement aux producteurs de la zone de la SRDI, les producteurs de riz de marais reçoivent très peu d'encadrement, hormis certaines interventions des DPAE et de quelques ONG.

52. Les rendements à l'hectare du riz de marais sont faibles soit de l'ordre de deux à quatre tonnes de riz paddy par hectare. Cette faible productivité s'explique principalement par la difficulté d'approvisionnement en intrants (aucun service de crédits), l'état de certains canaux et barrages et le faible bilan de fertilité suite à des apports en minéraux insuffisants. Le riz est commercialisé sous forme de paddy car les petites décortiqueuses sont insuffisantes en nombre.

53. En ce qui concerne la culture du riz pluvial, pratiquée à l'Est du pays sur environ 1,000 hectares, les rendements sont très faibles (environ 1 tonne de paddy/ha) dû essentiellement à la disponibilité aléatoire de l'eau (aucune irrigation), à l'absence d'encadrement et aux difficultés d'approvisionnement d'intrants dont les semences de qualité.

Figure 2



Tubercules et racines

54. La culture des tubercules et racines constitue une des bases de l'alimentation des burundais. En terme de volume de production, la patate douce est la plus produite, suivi du manioc, de la colocase et de la pomme de terre. D'une manière générale les volumes de production n'ont pas évolués entre les années 2000 et 2005. La présence de la Mosaïque du Manioc et d'une maladie fongique de la colocase sont en grande partie responsable de cette situation.

Tableau 8. Évolution de la production de tubercules et racines au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	1,479	1,458	1,615	1,707	1,663	1,649	1,575
Taux de croissance	-1.7%	-1.4%	9.7%	5.4%	2.6%	.8 %	-4.7%
Production de la période d'avant-guerre (□ 1992 et 1993) : 1,467 soit -7.4 % de la prod. de 2005							

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

55. Patate douce : Depuis l'année de la détection de la Mosaïque en 2002, la culture et les volumes de patate douce ont pris de l'ampleur d'une manière considérable. Traditionnellement, la patate douce est consommée lorsque les stocks de manioc deviennent faibles. La forte baisse des récoltes de manioc a donc impulsée naturellement la production de patate douce qui s'est accrue de plus de 56,000 tonnes (7%) entre 2003 et 2005. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des volumes de production entre les années 1999 et 2005.

Tableau 9. Évolution de la production de patate douce au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	709	713	781	833	808	836	864
Taux de croissance	-5.2%	.6%	8.7%	6.2%	-3.1%	3.3%	3.2%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

56. La culture de la patate douce est relativement cyclique se qui entraîne parfois des surproduction qui déprécient le prix sur les marchés. En revanche, des périodes de pénuries propulsent les prix de nouveau vers le haut. Au Burundi, la culture de la patate douce se fait sans apport de fertilisation. Les rendements sont généralement faibles et l'approvisionnement en semence de qualité est une problématique majeure.

57. Manioc : Au Burundi, la culture du manioc constitue une des bases de l'alimentation. Il est cultivé pour ses racines, ses tubercules et ses fascicules. Le manioc est riche en amidon et se conserve longtemps et en bon état dans le sol. Il constitue, par conséquent, une culture de soudure par excellence au Burundi et présente des atouts pour l'industrie agro alimentaire. Tout comme pour une grande partie de l'Afrique Orientale, la culture du manioc au Burundi est fortement affectée par la Mosaïque du manioc. Cette maladie virale est transmise par la mouche blanche. L'ensemble du territoire national est touché par cette maladie mais les

provinces de Kirundo, de Muyinga, de Cankuzo, de Karuzi et de Cibitoke sont les plus sévèrement affectées.

58. Un des moyens les plus efficace de lutte contre cette maladie consiste à introduire des boutures résistantes à la Mosaïque. Cependant, pour y parvenir, il est impératif de multiplier massivement les plants résistants et les distribuer aux producteurs. Au Burundi, les principaux intervenants impliqués dans la multiplication et la distribution du matériel de plantation, résistant à la Mosaïque, sont l'ISABU, la FACAGRO, le Département de promotion des semences et plants du MINAGRI, la FAO, les ONG et le secteur privé. Dans ce cadre, l'ISABU produit des boutures de pré-base par sélection locale ou par importation. Ces boutures de pré-base sont par la suite distribuées, par le biais de commande, à la FAO, aux DPAE, aux différents projets de développement et aux ONG en vue d'être multipliées et diffusées aux groupements de producteurs et aux producteurs individuels. L'ISABU est confiante que plus du deux tiers des plantations de manioc pays auront été remplacées par des plants résistants à la Mosaïque dès 2008.

59. Depuis 2003, la production totale de manioc a considérablement chuté suite à l'apparition de la Mosaïque. C'est ainsi que la production annuelle est passée de 848,000 tonnes en 2003 à 588,000 tonnes en 2005 tel que le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 10. Évolution de la production de manioc au Burundi de 1999 à 2005 (en équivalent céréales et en milliers de tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production totale	618	880	713	750	848	715	588
Taux de croissance	-1%	29.8%	-23.4%	4.9%	11.6%	-18.6%	-21.6%

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage : département de l'information et des statistiques agricoles

60. Colocase : Tout comme pour le manioc, la colocase a la faculté de pouvoir se conserver longtemps dans le sol après maturité. Elle peut, par conséquent, être récoltée au fur et à mesure des besoins des ménages. La colocase est consommée lors des périodes de soudure et on la retrouve principalement en culture de proximité des cases d'habitation.

61. Une grave maladie fongique touche la colocase et la production accuse une baisse régulière depuis plus de 20 ans. C'est ainsi que les volumes produits sont passés de 228,000 tonnes (moyenne de 1984-1988) à 62,000 tonnes en 2005. Un programme de culture in vitro de plants résistant est en cours d'exécution mais les résultats seront perceptibles que dans quelques années.

62. Pomme de terre : La culture de la pomme de terre est essentiellement réalisée dans les provinces de Mwaro, de Muramvya, de Kayanza et de Bururi. Depuis quelques années, suite à une forte croissance de la demande urbaine (principalement de Bujumbura), la production de la pomme de terre est devenue une culture de rente pour les producteurs et un aliment qui entre de plus en plus dans les habitudes alimentaires. La production totale est estimée à environ 25,000 tonnes (2005) par année. Les rendements de la pomme de terre sont faibles notamment à cause de l'absence quasi-totale d'encadrement et des difficultés d'accès aux intrants

(très peu de crédits agricoles). Tout comme plusieurs zones de production sous régionales (Rwanda et l'Est de la RDC), la problématique de l'approvisionnement en semence de qualité est importante.

63. Dans les zones de production les commerçants sont les principaux acheteurs de la pomme de terre. Ces derniers achètent régulièrement les productions de pomme de terre, directement sur le champ, à des prix dérisoires. Cependant, grâce à l'appui du CAPAD, des coopératives de commercialisation sont actuellement au stade de fondation. Une fois fonctionnelle, ces coopératives pourraient jouer un rôle majeur dans l'organisation de la commercialisation collective de la pomme de terre et éventuellement dans l'approvisionnement groupé en intrants de production.

Cultures maraîchères et fruitières

64. Les principaux fruits et légumes produits au Burundi sont l'avocat, le fruit de la passion, la mangue, l'ananas, la papaye, la prune du Japon et les agrumes pour les fruits et la tomate, le chou, l'amarante, la carotte et l'oignon pour les légumes. Toutes ces productions sont peu organisées et caractérisées par l'absence d'unités de transformation et de conservation post-récoltes.

65. En zone de plaine (Imbo, Kirimiro et Moso), la tomate est cultivée par une agriculture de type familiale. Les rendements oscillent considérablement d'un producteur à un autre et sont de l'ordre de 60 à 300 tonnes¹⁸ par hectare de tomate fraîche (deux récoltes par an). La demande en concentré de tomate serait, d'après le MINAGRI, d'environ 300 tonnes par année. Or, aucune usine de transformation de la tomate n'est installée dans le pays. La consommation se fait donc à l'état frais et les pertes post-récolte peuvent être importantes en période d'abondance de production.

66. Le fruit de la passion est cultivé dans les plateaux centraux du pays (1,500 à 2,000 mètres) et les activités de transformation (artisanale), de commercialisation et d'exportation dans la sous région sont peu organisées. La mangue en plus d'être écoulee sur le marché domestique est exportée dans la sous région et notamment au Rwanda (Kigali). Le manque de variétés prisées par les marchés d'exportation internationaux limite les efforts d'organisation de cette filière¹⁹. La culture de l'ananas rencontre un intérêt sur le marché domestique de la ville de Bujumbura et quelques tentatives d'exportation en Europe ont été réalisées.

Productions agricoles d'exportation et agro-industrielles

67. Les cultures agricoles d'exportation occupent environ 10% des terres cultivées du pays et contribuent pour 4% du PIB. Les principales cultures d'exportation sont en ordre d'importance, le café (80 % des recettes d'exportation agricoles), le thé et le coton. L'huile de palme, le sucre de canne et le tabac représentent quant à eux de très faibles volumes et ne sont pas exportés de manière régulière.

¹⁸ Gouvernement de la République du Burundi, 2006, Politique Sectorielle du MINAGRI

¹⁹ Ibid

68. Café : La production de café burundais a énormément souffert de la longue période de guerre civile qu'a connu le pays. Pendant les 12 ans de guerre, la filière caféicole a connu des pillages et des abandon de plantations, des destructions totales ou partielles des unités de transformation et un retrait quasi-total de l'encadrement public et en provenance des projets et ONG. Cette situation a entraîné des chutes importantes d'entrées de devises compliquant considérablement le paiement de la dette extérieure du pays. Le Burundi produit essentiellement du café arabica qui est considéré comme un des plus doux d'Afrique de l'Est. Une petite quantité de robusta (4% de la production de 1995) est également produite dans les régions de bases altitudes.

69. Le café est cultivé par des petites exploitations (800,000 ménages) de type familial sur une superficie d'environ 60,000 hectares. Les zones de production sont éparpillées sur presque tout le territoire national dans les altitudes comprises entre 1,250 et 2,000 mètres d'altitude.

70. La production totale de café a oscillée en dents de scie depuis le début des années 1990. À cette époque 34,205 ont été produits et une récolte record de 41,000 tonnes a été enregistrée en 1995. Toutefois, au début des années 2000, la production a chuté à environ 16,000 tonnes pour atteindre un seuil aussi bas que 5,600 tonnes en 2004.

71. La commercialisation du café burundais est régie par l'organe de coordination de la filière qu'est l'Office du Café du Burundi (OCIBU). C'est l'OCIBU qui fixe les prix de référence et qui évalue les caractéristiques organoleptiques des lots de café proposés aux acheteurs via un système d'enchère (tous les mercredi). En 2005-2006, suite à certaines pressions de la Banque Mondiale et de la FMI, la filière café a été libéralisée. Cela signifie que l'OCIBU continue de jouer son rôle de coordination (fixation du prix minimum) mais n'est plus le seul passage obligé pour la commercialisation. Une fois le processus terminé ces mêmes sociétés, devenues privées, pourront commercialiser en direct mais en respectant les prix plancher dictés par l'OCIBU.

72. Le café burundais est commercialisé en Allemagne, en Suisse, au Japon et aux USA où la demande pour le café arabicas doux est forte. Des efforts sont actuellement déployés afin de développer les volumes de *Fully Washed* au détriment du *Washed* dans le but d'obtenir des primes sur la qualité. Ces efforts semblent porter fruit puisque la portion de café ordinaire (*Washed*) est en décroissance depuis les dernières années. De plus, deux unités de production produisent à Bujumbura du café torréfié dont une, d'une capacité de deux tonnes par jour, appartient à des promoteurs privés. L'autre unité est gérée par l'OCIBU, dans le cadre de sa stratégie de promotion et a une capacité de 1,8 tonne par jour.

73. Thé : Au Burundi, les aires de culture répondant aux exigences écologiques du théier sont réparties sur la crête Congo-Nil. C'est particulièrement dans les régions naturelles de Mugamba et de Mumirwa que sont installées les plantations de thé. Les superficies totales en plantation de thé représentent environ 9,000 ha dont 7,000 hectares appartiennent à environ 50,000 ménages paysans. Le reste de la superficie, soit 2,000 hectares, est exploité industriellement par l'Office du Thé du Burundi (OTB).

74. L'OTB contrôle l'ensemble de la filière thé, de l'introduction des plants (pépinières) à la commercialisation du thé, en passant par la fourniture des engrais, la cueillette et l'usinage. En plus des plantations théicoles, l'OTB exploite des surfaces sylvicoles (1,750 ha) dont la matière ligneuse est destinée essentiellement au chauffage des usines. L'OTB comprend 5 unités agro industrielles théicoles :

- le complexe de Rwegura situé dans la province de Kayanza
- le complexe de Teza situé dans la province de Muramvya
- le complexe de Tora situé dans la province de Bururi
- le complexe d'Ijenda situé dans la province de Bujumbura rurale
- le complexe de Buhoro situé dans la province de Cibitoke.

La capacité maximale agrégée des usines est de 9,000 tonnes par année (atteint en 2001).

75. La production actuelle de thé (2006) est d'environ 6,300 tonnes de feuilles sèches par an et les années 2004 et 2005 ont enregistré des productions plus importantes, soit : 7,716 tonnes en 2004 et 7,969 tonnes en 2005. Le rendement théorique, dans des conditions agro climatiques semblables, est de 1,500 kg de thé sec par ha, alors que le rendement réel au Burundi est de 1,000 kg/ha. Parmi les raisons de cette faible productivité notons le manque d'apport d'engrais en quantité et en qualité, le manque d'encadrement et le mauvais état des routes²⁰. De plus, la qualité du thé burundais s'est considérablement dégradée au cours des dernières années. Cela est dû principalement à la vétusté généralisée des usines qui ont, dans certains cas, plus de 20 ans. Cette diminution de la qualité a des effets directs sur le prix payé à l'enchère de Mombasa (Kenya). Cette situation rend l'environnement financier des producteurs et de l'OTB dans une situation très difficile. Dans un tel contexte, l'OTB dispose de faibles trésoreries et n'arrive pas à renouveler ses équipements et assurer une maintenance régulière des infrastructures. Cependant, des études sont actuellement en cours afin de privatiser l'OTB et un calendrier de vente au secteur privé a été fixé à 2009. À cet effet, il est intéressant de noter que les autorités de l'OTB proposent qu'une partie du capital des unités de transformation qui seront privatisées puisse être acquise par les producteurs eux-mêmes regroupés en associations.

Tableau 11. Évolution de la production de thé au Burundi de 2000 à 2006 (en tonne de thé sec)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Production en tonne de thé sec	7,718	9,010	6,643	7,381	7,702	7,854	6,334

Source : Office thé du Burundi

76. Coton : La gestion et la coordination de la filière coton est confiée à la Compagnie de Gérance du Coton (COGERCO). La COGERCO, tout comme l'OTB et l'OCIBU, est une entreprise publique à gestion autonome. Lors de sa création en 1988 le gouvernement espérait une production de 12,000 tonnes par année.

²⁰ L'OTB achète le thé vert aux producteurs. Elle dispose de quelques heures pour acheminer les feuilles vers les unités de transformation. Si les conditions des routes sont mauvaises la récolte est perdue.

Malheureusement, cette production n'a jamais été atteinte et une production maximale de 8,813 tonnes a été obtenue en 1988. Par la suite, les niveaux de production ont baissé pour atteindre un plancher de 2,381 tonnes en 1997. Tout comme pour l'ensemble des productions agricoles du pays, la production cotonnière a été fortement ébranlée par la guerre. À cet effet, l'insécurité, dû au conflit armée, a causé des déplacements massifs des cotonculteurs laissant des zones de productions complètement abandonnées. De plus, le personnel d'encadrement n'a pas pu œuvrer convenablement dans toutes les zones de production en raison du climat d'insécurité généralisé. Aujourd'hui, malgré la fin des hostilités, la situation de la production de coton au Burundi est inquiétante voir questionnable. Avec une production aussi basse que 3,000 tonnes de coton par an (campagne 2005/2006) est-il avantageux de maintenir une telle activité dans le contexte des faibles surfaces cultivables du pays? Il est clair que l'État devra se positionner par rapport à cette situation notamment dans le cadre du processus actuel de relance de l'agriculture et de la privatisation des unités agro-industrielles, dont l'usine d'égrenage de Bujumbura (seule unité de ce type au Burundi avec une capacité de transformation de 8,400 tonnes par année).

Tableau 12. Évolution de la production de coton graine au Burundi de 1997 à 2006 (en tonnes de coton graine)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Production en tonnes de coton graine	3,232	2,580	2,585	2,901	3,063	3,512	4,730	4,430	3,037

Source : COGERCO

77. La COGERCO encadre les producteurs de coton en leur fournissant des intrants (fertilisants, semences et produits phytosanitaires). Il est communément reconnu, dans le milieu, que la COGERCO distribue gratuitement les intrants aux producteurs. Or, dans les faits, le coût des intrants est récupéré dans le prix d'achat payé aux producteurs. Une telle pratique prévaut également en Afrique de l'Ouest dans les « pays cotonniers ». Pour la campagne 2005-2006, les prix payés aux producteurs ont été de 230 FBu/kg de coton graine. Le coton fibre burundais est vendu en Suisse et en Angleterre. Une petite portion est vendue à l'usine UTEXRWA au Rwanda.

78. La zone cotonnière burundaise est située dans la région naturelle de l'Imbo ou environ 70% de la production est réalisée. À la fin des années 1980, de nouvelles surfaces ont été développées dans la région naturelle du Moso et de la Plaine de Nyanza-Lac. En 1993, les surfaces emblavées en coton ont été de 8,500 hectares. Aujourd'hui, il est estimé que 5,000 hectares de terre sont cultivés annuellement par environ 16,000 paysans. Avec une production moyenne, au cours des trois dernières années, de 4,065 tonnes/année le rendement par hectare est de l'ordre de 813 kg²¹.

²¹ À titre d'exemple, les rendements des 8 pays africains de la zone franc (Afrique de l'Ouest) ont été de 988 kg de coton graine/ha en 2003

79. La COGERCO connaît actuellement d'importants problèmes. Une des problématiques est liée aux déficits d'exploitation cumulés et à la faible trésorerie de l'entreprise (l'État n'injecte pas d'argent vu le caractère autonome de l'organisation). De plus, l'usine d'égrenage et le matériel de collecte sont dans un état de vétusté important. Sur le plan organisationnel, le nombre d'employés est élevé, soit 170 travailleurs permanents (1 employé/18 tonnes de coton graine en 2005-2006) et la productivité générale de la main-d'œuvre est faible.

80. Palmier à l'huile: La culture de l'huile de palme au Burundi est pratiquée essentiellement dans le Sud du pays dans les communes de Rumonge (80% de la production totale) et de Nyanza-Lac. L'Office de l'huile de Palme (OHP), est l'organisation publique chargée de la production et de la promotion de l'huile de palme. L'OHP encadre la production de ses plantations qui sont exploitées par des paysans. Au total, l'OHP dispose de 7,000 ha de plantations qui ont été introduites dans les années 1980 avec la variété TENERA. À côté de ces plantations, on retrouve également environ 1,000 ha de palmier à l'huile de la variété DURA. Cette variété est peu productive et l'OHP a comme priorité de remplacer ces plantations avec des plans de la variété TENERA. À cet effet, l'OHP importe à chaque année des semences de Côte d'Ivoire et du Costa Rica qui sont par la suite cultivées dans les pépinières de l'Office. Les plants sont vendus au prix de 2,000 à 3,000 FBu aux producteurs et/ou à des ONG et des projets de développement.

81. L'OHP considère qu'il est maintenant urgent de renouveler massivement les plantations de 7,000 ha des années 1980 en raison de la forte baisse de production due au vieillissement des arbres. Pour cela il est estimé que plus de 10 milliards de FBu seraient requis. Trouver une pareille somme est difficile dans le contexte actuel de tension de trésorerie que connaît le gouvernement burundais. Pourtant, l'apport de lipide apporté par l'huile de palme est fondamental pour répondre aux besoins nutritionnels nationaux. Il est estimé par le MINAGRI que les besoins en lipides sont de l'ordre de 100,000 tonnes par années alors que la production d'huile de palme, qui représente la principale culture oléagineuse du pays, est de l'ordre de 20,000 tonnes.

82. La transformation de l'huile de palme est réalisée par trois types d'unités. La première, et la plus répandue, est de type artisanale et représente environ 80% de la transformation totale. Il est estimé que plus de 800 petites unités transforment l'huile de palme le long des affluents du Lac Tanganyika. Ces unités sont peu productives, en terme de rendement d'extraction, et excessivement polluantes car les eaux usées sont déversées dans le Lac Tanganyika. L'autre type d'unité de transformation est de caractère industriel (15% de la transformation totale). Cette unité située en banlieue de Bujumbura était la propriété de l'OHP mais a été privatisée en 2004. C'est une société allemande (SAVONOR) qui s'est portée acquéreur des installations. SAVONOR produit essentiellement des sous-produits tels que le savon et un peu d'huile rouge. Enfin, le troisième type d'unité est à caractère semi industriel et regroupe deux mini huileries soit RUPO et COGEMIMI. Ces deux unités transforment environ 5% de l'huile de palme du pays.

83. Fleurs coupées : Au Burundi, une entreprise de production (Agro Trading Business) de fleurs coupées produit des roses, pour l'exportation, dans un complexe de serres situé en périphérie de la ville de Bujumbura. La surface de production sous serres est de 3 hectares et les roses sont exportées sur le marché européen.

Productions animales

84. Une grande partie du cheptel burundais d'animaux a été décimée durant les 12 années du conflit. Les estimations des pertes en 2002 par comparaison à la moyenne des effectifs d'animaux, sur la période 1989-1991, se chiffrent à 46% pour les caprins, 32% pour les bovins et 30% pour les porcins²². Malgré plusieurs tentatives de repeuplement du cheptel, l'effectif total d'avant guerre n'a pas été atteint, notamment, pour les bovins. Cependant, une nette progression des effectifs est enregistrée depuis 2002 et aujourd'hui certaines espèces sont plus nombreuses en effectifs par rapport à 1992. Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre les effectifs totaux recensés par le MINAGRI en 2006 et ceux d'avant-guerre en 1992

Tableau 13. Comparaison des effectifs des cheptels d'animaux du Burundi entre 2006 et 1992 (avant-guerre)

	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Poules
1992	459,272	975,211	392,030	90,437	Non disponible
2006	433,800	1,438,713	266,510	178,737	1,142,102
Variation	-5.5%	+47.5%	-32%	+97.6%	Non disponible

Source: MINAGRI

Il ressort de ce tableau, que bien que le nombre de bovins soit inférieur de 5.5% à l'effectif de 1992, le nombre de caprins et de porcins est actuellement de loin supérieur à la période d'avant-guerre.

85. Le cheptel animal burundais est réparti sur l'ensemble du territoire national avec une prédominance de bovins dans la province de Bururi (23% du cheptel total) et de caprins dans les provinces de Kirundo, de Karuzi et de Gitega. Ces trois provinces regroupent plus de 29% du cheptel caprin du pays. L'élevage joue un rôle important aussi bien dans les systèmes agricoles que dans l'alimentation étant donné les apports en lipides et en protéines d'origines animales. Il est estimé par le MINAGRI que sur les 1.2 million d'exploitants burundais, 700,000 pratiquent l'élevage. De ce nombre, 20% possèdent des bovins, 45% des caprins et ovins et 5% des porcs²³.

86. L'élevage burundais est principalement de type extensif et les animaux de race non améliorées valorisent très mal les efforts d'intensification. En outre, les animaux sont alimentés essentiellement par de pauvres pâturages et il est estimé que seulement 7% des exploitants font de la stabulation animale. Malgré cet état de la situation, le MINAGRI et ses partenaires au développement ont entrepris des stratégies de repeuplement des cheptels par l'introduction de races améliorées. C'est dans ce contexte que plus de 1,000 génisses Frisonnes, 2,900 chevrettes Boers ont été introduites en 2006. Ces animaux ont été diffusés principalement par les projets PRDMR/FIDA, PRASAB, BUTUTSI. Ces animaux ont été distribués avec

²² Données tirées des rapport de la FAO, PAM et UNICEF

²³ Gouvernement de la République du Burundi, MINAGRI, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

la collaboration des Directions Provinciales et d'Agriculture et de l'Élevage (DPAE) dans le cadre d'une chaîne de solidarité communautaire. Cela signifie que les progénitures du bétail reçu doivent être cédées aux cohabitants (ex : voisins) du bénéficiaire. De plus, des efforts de dissémination de races bovines améliorées ont été entrepris avec l'insémination artificielle. Cependant, les statistiques laissent entrevoir que les taux de mises bas par saillies sont faibles. Il y a donc un important travail de vulgarisation à effectuer auprès des éleveurs et certainement de l'appui technique à apporter aux services d'insémination.

87. Le MINAGRI souhaite développer l'élevage burundais par une série de stratégies dont les principales sont les suivantes :

- Développement de la stabulation et l'intégration de l'activité pastorale à l'agriculture. À terme, il est prévu d'interdire l'élevage sur pâturage ;
- Disponibilisation des intrants d'élevage (ex : médicaments vétérinaires) ;
- Organisation de séances régulières de formation des agri-éleveurs ;
- Formation des encadreurs ;
- Poursuite de la distribution des races améliorées ;
- Promotion des fermes modèles ;
- Promotion des entreprises de production d'aliments pour le bétail.

Transformation des produits agricoles

88. D'une manière générale, le secteur de la transformation des produits agricoles au Burundi est très peu développé. Cette situation peut s'expliquer par le fait que plus de 90% de la production vivrière est autoconsommée par les familles. Cette situation s'explique également par rapport au faible pouvoir d'achat des populations qui sont en majorité rurale. Compte tenu de cette situation, une bonne partie des produits agricoles vivriers est transformée d'une manière artisanale que par les ménages et par les petits commerçants. Le mortier est utilisé pour produire de la farine de manioc, la pierre pour moudre les céréales dont le maïs et le blé et quelques rares moulins pour la fabrication de farine à base de céréales.

89. Malgré cette situation, des initiatives privées et communautaires de transformation on vu le jour pour le décorticage du riz, la mouture des cosettes de manioc et des céréales, la fabrication de jus de fruit et de fromage. Le MINAGRI estime que les volumes suivants de produits agricoles sont annuellement transformés :

- 35,000 tonnes de riz paddy ;
- 350,000 tonnes de céréales et de cosettes de manioc ;
- 100,000 tonnes de fruits ;
- 400,000 litres de lait.

Sur le plan de la transformation industrielle (liée principalement aux cultures d'exportation) les unités opérationnelles sont les suivantes ;

Tableau 14. Aperçu du nombre d'unités de transformation agroindustrielles au 1^{er} janvier 2007

Type	Nombre d'unités	Capacités de transformation
Riz		
<ul style="list-style-type: none"> • SRD. Imbo • Multitude de petites décortiqueuses 	1 usine à Bujumbura	Estimation de 20,000 tonnes de Paddy/an
	Ensemble du territoire	Inconnue
Brasserie et boissons gazeuses		
<ul style="list-style-type: none"> • BRARUDI 	1 usine à Bujumbura	Bière : 1,2 million d'hectolitres par an (70 % pour le Primus et 30% pour l'Amstel) Boissons gazeuses : 0,3 million d'hectolitres par an
Sucrerie		
<ul style="list-style-type: none"> • SOSUMO 	1 usine à Rutana	22,000 tonnes de sucre/an
Déparchage du café		
<ul style="list-style-type: none"> • SODECO • SIVCA • SONICOF 	2 usines: Bujumbura et Gitega 1 usine à Ngozi 2 unités à Gitega	120 tonnes/jour 18 tonnes/jour 36 tonnes/jour
Fabrication du thé		
<ul style="list-style-type: none"> • OTB 	1 usine à Rwegura 1 usine à Teza 1 usine à Tora 1 usine à Ijenda 1 usine à Buhoro	36 tonnes/jour 50 tonnes/jour 40 tonnes/jour 28 tonnes/jour 18 tonnes/jour
Huilerie		
<ul style="list-style-type: none"> • SAVONOR • RUPO • COGEMIMI 	1 usine à Bujumbura Fabrication artisanale 1 usine à Minago (Bururi)	1,200 litres/jour Ne savent pas évaluer Inconnue
Jus de fruits		
<ul style="list-style-type: none"> • SIROBU • FRUITO 	1 usine à Bujumbura 1 usine à Bujumbura	Inconnue ²⁴ 200 litres/jour ²⁵

90. D'une manière générale les usines de transformation agro-industrielles (produits agroindustriels destinés à l'exportation) souffrent d'une multitude de problèmes dont :

- Une vétusté des installations qui ont été peu entretenues et dans lesquelles les équipements n'ont pas été renouvelés. Il s'agit plus particulièrement des usines d'égrenages du coton, de décortilage du riz (SRDI) et des unités de séchage du thé ;
- Les unités évoluent en vas clos dans l'environnement du Burundi avec peu d'ouverture vers l'extérieur. Par exemple, il semble que les cadres de la

²⁴ Les responsables de l'usine n'ont pas de données. Ils disent transformer suivant les besoins et ne savent pas estimer la capacité totale de l'unité de transformation

²⁵ Fruit de la passion

COGERCO (coton) ne sont pas en contact avec l'Association cotonnière africaine ;

- La coût élevé du crédit pour les opérations et les investissements (souvent plus de 20% l'an) ;
- Une faible productivité de la main d'œuvre. Les employé se considèrent de la fonction publique (plusieurs entreprise sont publiques : COGERCO, OTB, OHB, etc.) ;
- De faibles volumes de production ;
- Une technologie inadaptée et qui ne répond pas aux exigences modernes du marché international (ex : usines de séchage des feuilles de thé).

Financement agricole

91. Au Burundi huit banques sont agréées par la Banque Centrale. La Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE) est la seule banque à offrir des crédits agricoles directs. Cependant, d'autres banques commerciales participent dans le financement, sous forme de pool de banques, à des campagnes des sociétés agro-industrielles comme l'OCIBU, l'OTB, la COGERCO, etc.).

92. Le financement de l'agriculture est quasi inexistant au Burundi bien que la BNDE finance certaines activités agricoles dont des campagnes de production de riz et, dans une moindre mesure, des petits prêts d'équipements agricoles. La présence sur le territoire de cette banque est limitée à seulement 3 provinces puisqu'en dehors du siège social de Bujumbura, la BNDE dispose de deux autres succursales dont celle de Ngozi et de Gitega. Créé en 1968, la BNDE est un établissement financier (51% des parts sont la propriété de l'État burundais) orienté vers le développement économique. La BNDE pratique depuis longtemps le micro crédit direct en faveur des fonctionnaires et des associations agricoles rizicoles particulièrement dans la plaine de l'Imbo sous l'encadrement de la SRDI. En 2005, les crédits accordés par la BNDE pour le secteur de l'élevage et de l'agriculture s'élevaient à 1,391 millions de FBu. Ces financements regroupaient 11,452 prêts de court et de moyen terme et représentaient seulement 8% des prêts consentis par cette banque en 2005²⁶. D'après la BDNE le secteur de l'agriculture a enregistré de bons résultats puisque le taux de recouvrement à bonne date est passé de 93.82% en 2004 à 98.98% en 2005. Il est à noter que la banque n'a pas alloué de financement agricole sur le long terme depuis plusieurs années. La BNDE est intéressée à accroître la proportion de son portefeuille de prêts au secteur agricole. Elle se dit également intéressée à co-gérer des fonds de garantie et elle prétend avoir toutes l'expérience et l'expertise pour le faire. Le taux d'intérêt pour le secteur agricole s'élève à 18% l'an ce qui est inférieur à la majorité des taux du secteur de la micro finance burundaise.

93. Hormis la BNDE, certaines institutions de micro finances (IMF) s'intéressent de plus en plus au financement du secteur agricole et agroalimentaire. Cependant, l'offre totale de micro crédit (urbain et rural) demeure encore peu développée et le taux de pénétration dans la population est faible (10%). Il a été estimé que seulement 311,000 personnes ou groupes de personnes (tous secteurs

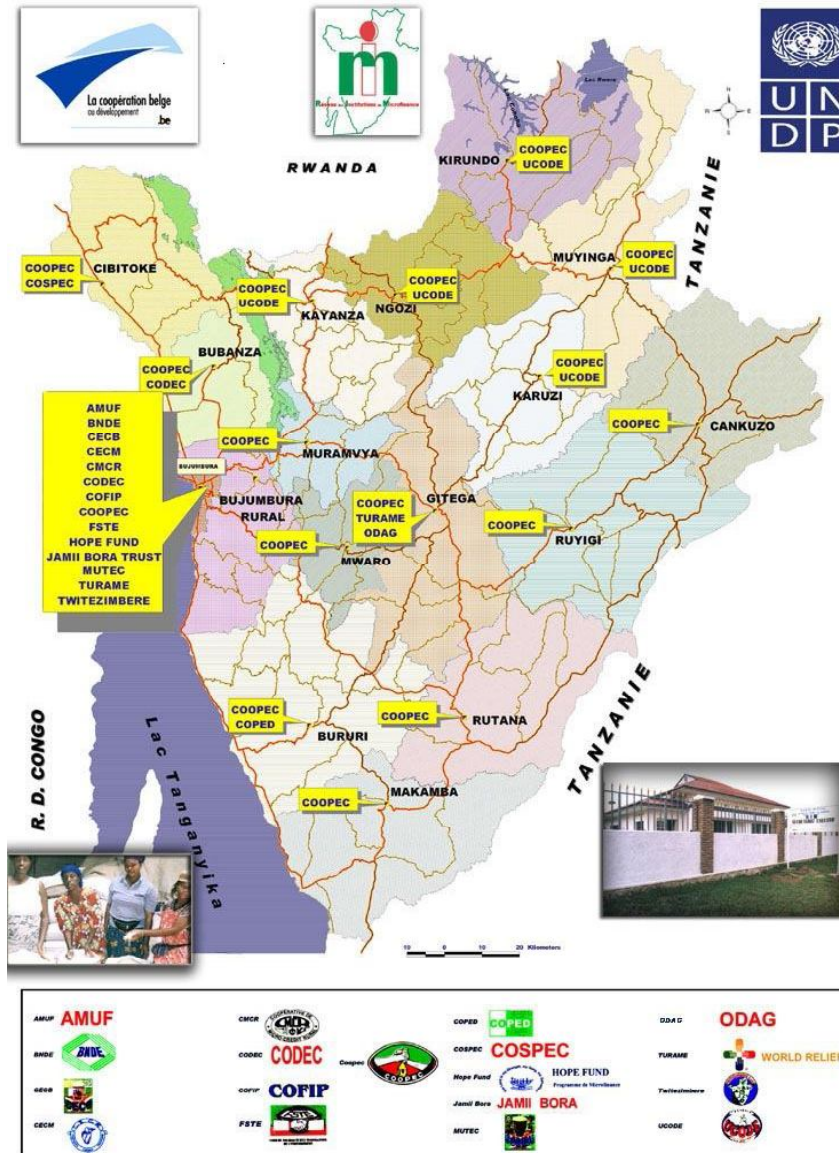
²⁶ BNDE, 2005, Rapport Annuel 2005

confondus) sont clients des IMF. En 2005, l'encours total (tous secteurs confondus) s'élevaient à 8.7 millions de US\$.

94. Depuis les dernières années, deux événements ont marqué le secteur de la micro finance burundaise. En 2005, le réseau des institutions de micro finance du Burundi (RIM) voyait le jour. RIM a pour mission de contribuer au développement des services financiers viables et efficaces en faveur de la population démunie ou à faibles revenus n'ayant pas accès aux services bancaires classiques et cela en appuyant les institutions de micro finance membres à atteindre leurs objectifs. En 2006, la mise en place d'un décret portant réglementation des activités de la micro finance au Burundi. Lors du passage de la mission (mars 2007) 23 institutions de micro finance étaient agréées au Burundi. Cependant, malgré la croissance importante du nombre d'IMF seulement cinq d'entre elles réalisent réellement des financements agricoles sous diverses formes. Il s'agit des COOPEC, de l'UCODE, de la COSPEC, de Twitezimberé et du COPED.

Carte 2. Répartition des institutions de micro finance au Burundi (2005)

CARTE DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE (IMF) DU BURUNDI



Source : RIM

95. Les COOPEC, (Coopératives d'épargne et de crédits) ont été créées en 1984 et ont pour objectif de mobiliser l'épargne afin d'octroyer des crédits aux populations rurales et urbaines. Les taux d'intérêts sont de l'ordre de 19% l'an pour les individus et de 10% pour les associations de producteurs agricoles. En 2005, les COOPEC regroupaient plus de 101,000 membres. Les types de crédits accordés sont des crédits de soudure, d'intrants et de location de foncier. Les COOPEC est l'IMF la plus présente sur le territoire burundais. Les COOPEC ont connu une grave crise pendant la période de guerre et plusieurs des agences ont été pillées. Aujourd'hui encore, la situation des COOPEC est difficile et certaines agences membres menacent de se désaffilier.

96. L'UCODE, (Union des Coopératives de Développement) a vu le jour pendant la période de crise sur l'initiative de promoteurs privés. Avec la mise en place du décret régissant le secteur de la micro finance, en 2006, un bras financier de l'UCODE a été créé, soit l'UCODE Micro Finance. L'UCODE opère dans les quatre provinces du Nord du Burundi avec 30 guichets d'intervention (chaque commune de ces provinces compte sur au moins un guichet). L'Union compte 30,000 membres et son taux d'intérêt est de 3% par mois, soit 36% par année. Dans les années 2000 à 2003, l'UCODE a octroyé des crédits intrants agricoles. Cependant, les impayés furent importants et ce type de prêt a été suspendu. Actuellement, l'UCODE octroie principalement des prêts aux producteurs de café par le biais des SOGESTAR et aux producteurs de thé via l'OTB. Il s'agit en quelque sorte d'un système de tiers détentions dont les risques bancaires sont relativement faibles. UCODE souhaite développer son offre de crédit vers la production vivrière mais désire auparavant établir des relations de complémentarité avec des partenaires techniques et financiers.

97. COSPEC, (Coopératives de Solidarités avec les Paysans pour l'Épargne et le Crédit), a vu le jour en 2001 et est présente uniquement dans la province de Cicitoke. COSPEC compte plus de 3,300 membres et les crédits agricoles octroyés sont relativement faibles en importance. Au 31 mars 2006, l'encours crédit s'élevait à 88,000 US\$.

98. TWITZIMBERE, est une ONG burundaise créée en 1990. L'ONG développe plusieurs activités dont le micro crédit direct. Pour atteindre son public cible elle emprunte la méthodologie des associations et des filières agricoles. Au 31 décembre 2005 l'ONG avait 28,000 clients et un encours crédit de l'ordre de 837,000 US\$. Le taux d'intérêt pour le secteur agricole s'élève à 18% l'an.

99. COPED, (Conseil pour l'Éducation et le Développement), est une ONG avec un volet micro finance qui a été créée en 1974. La mission du COPED est de contribuer à la réduction de la pauvreté de la population cible par l'augmentation de l'accès aux moyens de financement de leurs activités socio-économiques. La zone d'intervention du COPED s'étend dans les provinces de Bururi, Rutana et Makamba et couvre environ 30 communes. Les filières agricoles dans lesquelles le COPED intervient, sont les filières thé, café, palmiers à l'huile, coton, canne à sucre, manioc, champignon, ainsi que la filière porc et embouche bovine. Le taux d'intérêt du COPED s'élève à 18% l'an et les prêts sont garantis principalement par la caution de solidarité et le nantissement de l'épargne dans une proportion de 20%. COPED n'a pas de guichet de caisse sur le terrain. Lors des paiements aux producteurs l'ONG délègue des missions qui pourvoient les fonds. Le siège de COPED est situé à Bujumbura (bien qu'aucun financement n'est réalisé dans cette ville) avec une antenne à Kayogoro (zone de production du manioc). Le COPED compte 3,000 membres essentiellement ruraux. Les taux de remboursement sont de l'ordre d'environ 92%.

100. Outre les cinq IMF qui opèrent en milieu paysan d'autres institutions opèrent essentiellement en milieu urbain. Il s'agit de la MUTEC, du Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement (FSTE) et des Coopératives d'Épargne et de Crédit Mutuel (CECM).

101. Le crédit agricole au Burundi souffre de contraintes de toutes sortes. Parmi les facteurs limitatifs notons :

- Le peu de fonds de dotation octroyés par les bailleurs de fonds pour le financement agricole ;
- La faible organisation matérielle (ex : rare sont les IMF informatisées) et humaine ;
- Le manque d'organisation de la majorité des filières agricoles vivrières et l'absence d'unités de transformation (vivriers) qui pourraient offrir des conditions de tiers détention ;
- L'insuffisance des capitaux permettant d'impulser les volumes de crédit ;
- L'insuffisance de garanties matérielles auprès des petits emprunteurs ;
- La faible ou l'absence de rentabilité des opérations agricoles dans le contexte de la productivité actuelle et des petites surfaces en culture ;
- Le faible niveau de connaissance des producteurs agricoles en regard à la gestion des remboursements de crédit ;

102. Face à l'importance d'impulser le rôle de la micro finance dans le processus de développement économique, les Pays-Bas ont accordé une enveloppe de 2.5 millions d'Euro dans le cadre du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Échanges en Micro Finance (FORCE). FORCE est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du ministère des Finances du Burundi. Son objectif général consiste à permettre au secteur de la micro finance de jouer son rôle de catalyseur du développement en favorisant la grande couche de la population non desservie par le système bancaire classique à avoir accès aux services financiers. FORCE intervient à trois niveau, soit : i) l'appui à la réhabilitation des infrastructures de micro finance (ex : acquisition de matière informatique, réhabilitation des bâtiments), ii) la professionnalisation des opérateurs du secteur de la micro finance par des prestations de service (ex : réalisation de plans d'affaires) et iii) l'appui à la cellule de micro finance de la Banque de la République du Burundi (BRD).

Organisations paysannes

103. Le milieu associatif paysan au Burundi vit actuellement une phase de restructuration suite à la fin du conflit civil et à la libéralisation des filières agro industrielles. Les organisations paysannes burundaises sont relativement jeunes et le rôle qu'elles jouent, en terme de lobbying et de plaidoyer, demeure relativement modeste pour l'instant.

104. CAPAD, (Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto Développement) a été initié en 2003 par des groupements d'agriculteurs et d'éleveurs. CAPAD est actuellement le seul collectif d'associations paysannes au Burundi. Le collectif regroupe 1,352 associations membres répartis dans 16,420 ménages. CAPAD a pour mission de favoriser la transformation de l'agriculture et de l'élevage au Burundi par le développement des filières agricoles porteuses et innovatrices. Le collectif se veut également un lieu de rencontre, de dialogue et d'échange des organisations paysannes par rapport à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Le CAPAD a pour objectif de regrouper les producteurs par filières selon un schéma pyramidal partant des paysans, des associations (niveau colline), des coopératives spécialisées, des unions de coopératives et des fédérations. À l'heure actuelle, le schéma est évolutif et est « construit » jusqu'au niveau coopératives (32 coopératives sont actuellement actives). Le CAPAD, souhaite terminer le montage grâce à la création de 4 fédérations spécialisées (manioc, maïs, pomme de terre et légumes) d'ici la fin de 2007. Le collectif souhaite également faciliter l'accès aux crédits agricoles par la mise en place de caisses populaire d'épargne et de crédit. Son plan triennal prévoit la mise en place de 31 caisses d'ici la fin de 2009. Notons également que le CAPAD laisse une place importante aux rôles des femmes dans l'agriculture. C'est ainsi que sa stratégie prévoit qu'au moins 50% des leaders élus et du personnel de l'organisation soit composé de femmes.

105. CAFOB, (Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi), a été créée en 1994 sur l'initiative de sept associations féminines avec l'appui du Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI). Le CAFOB n'est pas une organisation paysanne spécialisée. Cependant, certaines des 52 associations membres sont des organisations paysannes à part entière. Le CAFOB (30,000 membres) a pour mission de renforcer les capacités opérationnelles des associations et ONGs féminines du Burundi afin qu'elles soient actrices et efficaces en matière de paix, de genre et de développement. Les activités du collectif s'articulent autour de la lutte contre la pauvreté, l'entrepreneuriat féminin, la formation, la paix, le lobbying et le plaidoyer. Le CAFOB appui les associations membres dans le renforcement des capacités organisationnelles, dans l'élaboration de projets ainsi que dans la mobilisation de ressources pour l'exécution de ces projets.

106. Les Fédérations de producteurs de café. L'INADES formation appuie un mouvement associatifs spécialisé dans la production de café. Ce mouvement créé en 1996, comprend trois niveaux structurels, dont les organisations de base (collines), les unions d'associations qui gravitent autour des stations de dépulpage et de lavage du café et les fédérations régionales constituées d'un regroupement d'unions. Trois fédérations sont actuellement actives dont la fédération BONAKURE (zone de Kayanza), la fédération SHIRAMAZINDA (zone de Kirimiro) et la fédération MFASHANGUFASHE (zone de Kirundo-Muyinga). Ces trois fédérations regroupent

en leur sein 1,801 associations paysannes de base réparties dans 85 unions. Les fédérations se sont données pour mission d'avoir un droit de parole sur l'organisation et le développement de tous les maillons de la filière café burundaise et cela depuis l'installation des pépinières jusqu'à l'exportation. Les fédérations jouent également un rôle de plus en plus important dans la gestion des stocks d'intrants nécessaires à la culture du café. Ces intrants proviennent principalement de l'OCIBU. Dans ce contexte, les fédérations collaborent à la distribution des intrants et au recouvrement de ces derniers.

3. Évaluation des filières agricoles clefs au Burundi

Approche méthodologique relative à la sélection des filières agricoles

107. La démarche : Le but de la présente évaluation des filières agricoles au Burundi consiste à proposer au projet CATALIST une sélection de filières qui offrent le plus d'opportunités au projet et à l'économie agricole du pays dans le cadre de son développement. Pour y parvenir, une méthodologie d'approche a été mise de l'avant. Cette méthodologie se résume aux étapes suivantes :

Tableau 15. Étape méthodologique du choix des filières

Étapes	Buts
1- Consulter la documentation disponible (études, statistiques, rapports, articles, etc.)	<u>Avoir une première vue d'ensemble</u> afin de : i) comprendre les priorités du gouvernement, ii) apprécier les interventions des partenaires au développement du pays (bailleurs de fonds, ONG, etc.), iii) identifier les acteurs principaux, iv) recueillir les données de base sur les filières et v) identifier les premières pistes des filières potentiellement intéressantes pour le projet.
2- Rencontrer les principaux acteurs qui couvrent d'une manière globale le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire du pays (paysans, bailleurs de fonds, ministères, banques de développement, FAO, etc.)	<u>Recueillir des avis sur les filières porteuses ou à prioriser</u> , sur la base des objectifs de CATALIST afin de : i) développer des critères de sélection en fonction des objectifs du projet et des contraintes/opportunités du milieu, ii) obtenir des contacts avec des opérateurs clefs (OP, transformateurs, distributeurs, etc.), iii) obtenir des données et des documents complémentaires, iv) préparer la présélection des filières.
3- Procéder à la présélection d'un certain nombre de filière agricole	<u>Orienter la sélection des filières</u> par une analyse ciblée d'un nombre limité de filières agricoles dans le but de : i) rencontrer ces acteurs dans leur milieu et ii) échanger sur l'environnement de ces filières et iii) l'ouverture des acteurs pour le projet.
4- Diagnostiquer, par l'approche de l'analyse interne et externe, les filières sélectionnées	<u>Comprendre d'une manière détaillée le fonctionnement de ces filières</u> , dans le but de : i) porter un jugement objectif, ii) identifier des pistes d'action pour CATALIST et iii) obtenir des données de base (ex : coûts de production indicatifs) qui seront nécessaires pour CATALIST.
5- Sélectionner et proposer à CATALIST un nombre limité de filières dans lesquelles le projet pourrait concentrer ses efforts	<u>Effectuer un choix justifié de filières</u> afin de proposer à CATALIST des : i) recommandations d'interventions ciblées (filières, intervenants, crédit, etc.), ii) des priorités d'actions et iii) des zones d'intervention

108. L'équipe de travail : Étant donné que plusieurs aspects d'ordre sociologique, économique, politique et financier du Burundi sont inconnus (ou

partiellement connus) par le consultant international de l'IFDC, il a été fondamental que ce dernier soit secondé dans ses actions par un consultant local. Ce consultant local a eu pour rôle principal de i) faciliter la prise de contact avec le milieu, ii) d'organiser les programmes de rencontres, iii) de secondier le consultant international dans son interprétation et sa compréhension des enjeux (ex : expliquer les intérêts cachés) et iv) de permettre la rationalisation des orientations proposées par le consultant international dans le contexte de la réalité burundaise. Cette étroite collaboration entre un expert international en agri business et un expert local est absolument nécessaire dans le cadre d'une telle démarche.

109. Par ailleurs, l'équipe de consultants (l'expert international et national) a eu l'opportunité d'être appuyé dans sa démarche par un représentant du Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto Développement (CAPAD). L'objectif général de l'appui du CAPAD se résume à secondier et à épauler l'équipe de consultants dans une meilleure compréhension des enjeux et dans une plus grande pénétration en milieu paysan (afin d'être en contact direct avec les véritables acteurs du terrain).

110. L'organisation du travail : Une des premières étapes à réaliser dans une telle démarche participative a consisté à valider collectivement la méthodologie d'approche (en référence au tableau de la page précédente). Par la suite, il a été nécessaire d'identifier les critères de sélection permettant, d'une part, la présélection des filières à diagnostiquer et, d'autres parts, la sélection finale des filières et l'élaboration des recommandations à CATALIST.

111. Le travail de cette équipe a été réalisé, en grande partie, sur le terrain dans le cadre de rencontres d'échanges avec les acteurs. Alors que ces rencontres ont été régulièrement de type « tête à tête », dans certains cas des réunions regroupant des dizaines de producteurs(trices) ont été organisées. À la fin de chaque journée, un bilan d'étape est organisé avec l'équipe et un certain nombre d'objectifs pour les journées à suivre sont identifiés collectivement. Après une semaine de travail sur le terrain un premier diagnostic a été effectué et validé/modifié/adapté durant toute la période restante de l'évaluation.

112. La définition de l'analyse filière : « L'analyse filière » est devenue très populaire depuis plus d'une décennie et cela aussi bien dans les pays du Nord que du Sud. Cependant, plusieurs personnes ou groupes de personnes ont des définitions différentes de cette approche. Étant donné que le projet CATALIST va prioriser l'approche filière et que la présente évaluation est basée également sur cette approche, il a été nécessaire, dès le début, de s'entendre collectivement (équipe du diagnostic) sur une définition de cette analyse. Dans ce contexte, la définition suivante a été adoptée :

« L'analyse économique par filière agricole, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits agricoles. C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire (maillon production), transformer (maillon transformation),

vendre (maillon commercialisation) et pour consommer un produit (maillon consommation) agricole ou alimentaire²⁷ ».

113. Chacun des quatre grands ensembles (maillons) qui forment une filière agricole : production, transformation, commercialisation et consommation englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions. Dans ce contexte, on parle d'actions situées en amont ou en aval de la filière.

114. L'étude d'une filière agricole permet de connaître d'une manière approfondie le déroulement des étapes et l'environnement d'un produit agricole de sa production jusqu'à sa consommation. Elle permet également de mettre en évidence :

- Les points forts et les points faibles d'un système. Cela permet notamment de proposer des mesures de correction des problématiques et de renforcer les aspects positifs ;
- L'identification des acteurs ;
- De connaître le niveau d'intégration verticale et horizontale ;
- Les degrés de concurrence et de transparence des différents niveaux d'échanges ;
- La progression des coûts le long de la filière dans le but de déterminer les coûts de production, les marges et les prix de vente sur les marchés en gros et au détail.

Présélection des filières agricoles

115. Une fois la méthodologie identifiée et la définition de l'approche reconnue, une des principales étapes a consisté à identifier des critères de présélection des filières agricoles. Cette présélection consiste en quelques sortes à une première limitation des filières dans le but de retenir certaines filières qui ont semblé appropriées de diagnostiquer en profondeur. Pour y parvenir, la présélection doit être basée sur des critères. Dans ce contexte, deux bases de critères ont été retenues :

- Les attentes du projet CATALIST en matière de résultats ;
- L'environnement jugé prometteur de certaines filières agricoles au Burundi.

116. Il a semblé évident lors de la réalisation de cet exercice que ces deux bases de critères ne pouvaient pas être évaluées séparément. Tout au contraire, la présélection devait être effectuée en prenant simultanément la réalité de ces deux bases de critères.

²⁷ Produit agricole: Produit qui n'a pas connu de transformation tel qu'il a été produit par l'agriculteur (ex: pomme de terre en sac de kg). Produit alimentaire : Produit qui a connu un changement dans la forme d'origine du produit agricole (ex : farine de blé).

Critères de présélection des filières agricoles

117. Compte tenu de ce qui précède les critères de sélection suivants ont été jugés fondamentaux:
118. Adéquation avec les résultats entendus par le Projet CATALIST, dont:
- vii. La possibilité réelle d'accroître considérablement les rendements par des itinéraires agricoles plus appropriés ;
 - viii. Le rôle que joue la filière dans le cadre de la sécurité alimentaire (effet important sur le plan économique et social);
 - ix. La possibilité d'accroître considérablement les revenus nets d'exploitation des paysans impliqués dans la filière ;
 - x. La possibilité d'appuyer le développement non seulement du volet production de la filière mais aussi tous les autres maillons et sous maillons, dont bien entendu le sous maillon des intrants agricoles, du crédit, de la recherche agricole, etc.
 - xi. La proximité de la filière par rapport aux aires protégées ;
 - xii. L'impact du fonctionnement de la filière par rapport à l'environnement ;
119. Les priorités du gouvernement en matière d'agriculture et d'agroalimentaire ;
120. L'existence d'un marché suffisamment ouvert et porteur dans le but de permettre, dans le temps et dans l'espace, l'écoulement des produits agricoles et alimentaires issus d'une filière agricole ;
121. La possibilité d'accroître le rôle et l'efficacité des intrants internes et externes à l'exploitation agricole ;
122. L'existence d'au moins un niveau organisationnel de la filière (même si le niveau d'organisation est « basic »);
123. L'intérêt manifeste de plusieurs niveaux d'acteurs le long de la filière (différents maillons) dans le développement de la filière.

4. Filières agricoles présélectionnées au Burundi

Filières considérées

124. La majorité des filières agricoles présentées au Burundi ont été prises en considération dans le processus de présélection. Ces filières sont :

Tableau 16. Énumération des filières prises en considération dans le processus de présélection

Type	Filières
Banane	<ul style="list-style-type: none">• Banane à bière, à cuire et à dessert
Légumineuse	<ul style="list-style-type: none">• Haricot• Petit pois
Céréales	<ul style="list-style-type: none">• Sorgho• Maïs• Blé• Riz
Tubercules	<ul style="list-style-type: none">• Pomme de terre• Manioc• Patate douce• Colocase
Maraîchères et fruitières	<ul style="list-style-type: none">• Légumes dont la tomate• Fruits
Culture d'industrielle	<ul style="list-style-type: none">• Café• Thé• Huile de palme
Productions animales	<ul style="list-style-type: none">• Lait• Viande porcine, ovine et caprine• Oeuf

Présélection

125. À l'issue de la première analyse, les filières suivantes ont été sélectionnées :

- Filière banane
- Filière blé
- Filière pomme de terre
- Filière riz (marais de montagne)
- Filière manioc
- Filière englobant les productions animales

Justification de la présélection

126. Filière banane :

Rendements : Les rendements de la banane (tous types) peuvent être améliorés grâce à des efforts de vulgarisation et de sensibilisation. Ces efforts pourraient être concentrés sur :

le renouvellement du matériel végétal, l'amélioration de la conduite du bananier (méthodes culturales), la protection contre les maladies et l'exploitation accrue des sous-produits

- Sécurité alimentaire : La banane joue un rôle fondamental en terme de sécurité alimentaire. Cette culture intervient pour 40% de la production végétale du pays et couvre environ 60% de l'espace agricole du pays²⁸
- Revenus : Possibilité d'accroître les revenus avec une amélioration des itinéraires et par conséquent de la productivité
- Aires protégées : La culture de la banane se retrouve à proximité de l'ensemble des parcs et des réserves du pays.
- Environnement : Le bananier est une des cultures les plus importantes du système cultural traditionnel au Burundi. La production de bananes est fondamentale aussi bien pour l'obtention de vivres que pour la disponibilité de résidus de récolte. L'utilisation optimale de ces résidus peut avoir des impacts positifs sur l'environnement par une meilleure maîtrise du ruissellement et par conséquent par un contrôle de l'érosion.
- Marchés : Le pays est déficitaire en production de bananes et doit importer plus de 540,000 tonnes (données de 2005) pour satisfaire ses besoins. Le marché local est donc ouvert et disponible
- Organisation : La filière est peu organisée
- Intérêt des acteurs : Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation
- Gouvernement : Bien que le Gouvernement n'ait pas de politique précise en matière de production bananière²⁹ une des priorités majeures consiste à l'intensification, au sens large, des productions vivrières du pays car la sécurité alimentaire en dépend

127. Filière blé :

- Rendements : Selon les interviews réalisées sur le terrain³⁰, les rendements à l'hectare seraient d'environ 600 à 800 kg/ha. Il y a donc possibilité d'accroître considérablement les rendements de cette culture
- Revenus : Dans l'état actuel des très faibles rendements, cette production est difficilement rentable. Des importants efforts d'intensification pourraient permettre de dégager des surplus commercialisables ayant des effets directs sur les revenus paysans
- Environnement : Cultivé essentiellement en haute altitude sur des terrains en fortes pentes qui souffrent d'érosion hydrique d'ou

²⁸ Source ISABU

²⁹ Référence à la politique sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 2006

³⁰ Par l'équipe responsable de cette étude

	l'intérêt de collaborer à la fixation des sols via la culture du blé
Aires protégées :	Se cultive sur le prolongement de la crête Congo Nil autour du parc national de la KIBIRA
Marchés :	Marché très important sur le plan national et présence de deux usines qui requièrent de forts volumes. Malheureusement, les variétés disponibles sont peu panifiables ce qui limite, pour l'instant, le développement à plus grande échelle de la production
Intrants :	Requiert de changer les comportements d'utilisation des intrants internes et externes et d'utiliser des formes d'engrais inorganiques plus appropriées. Importance fondamentale d'introduire des cultivars de blé plus panifiables
Organisation :	Une des rares filières vivrières qui est dotée d'unités de transformation (2 minoteries)
Intérêt des acteurs :	Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation
Gouvernement :	La promotion de la culture du blé fait partie des priorités et de la stratégie en matière d'agriculture et d'élevage du gouvernement du Burundi. À court terme, le gouvernement envisage d'appuyer l'introduction et la diffusion à grande échelle de semences de blé panifiable. A moyen terme, le gouvernement souhaite la réhabilitation du laboratoire des valeurs boulangères et meunière situé à Gisozi.

128. Filière pomme de terre :

Rendements :	Selon les interviews réalisées sur le terrain ³¹ , les rendements à l'hectare seraient d'environ 4 à 5 tonnes/ha/par saison culturale. Il y a donc possibilité d'accroître considérablement les rendements de cette culture (au moins jusqu'à 10 tonnes/ha dans le moyen terme (5 ans))
Sécurité alimentaire :	Intervient d'une manière considérable dans la sécurité alimentaire des ménages des zones de production (ex : province de Kayanza). De plus, la pomme de terre devient de plus en plus importante dans les habitudes alimentaires des populations urbaines.
Revenus :	Les surplus de production sont commercialisés et permettent une forme de monétarisation agricole. La pomme de terre est considérée comme étant une production de rente
Aires protégées :	La pomme de terre est cultivée en grande partie dans les provinces de Kayanza, Bujumbura rural, Bururi et Muramvya. On retrouve dans cette province la forêt naturelle de la Kibira qui s'étend sur 10,000 hectares le long de la Crête Congo-Nil versant Est. Plusieurs espèces sont menacées dans cette aire protégée du Burundi.

³¹ Par l'équipe responsable de cette étude

Environnement :	La lutte contre la répression des parasites de la pomme de terre requiert l'utilisation d'insecticide dont l'utilisation peut être néfaste pour l'environnement. Dans ce contexte, un accompagnement sous forme de vulgarisation s'avère d'une grande importance
Marchés :	Forte croissance sur le marché domestique
Intrants :	Requiert de changer les comportements d'utilisation des intrants internes et externes et d'utiliser des formes d'engrais inorganiques plus appropriées.
Organisation :	Filière pas organisée
Intérêt des acteurs :	Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation
Gouvernement :	Le gouvernement estime que la production de la pomme de terre doit être développée. À court terme, il se propose d'appuyer la multiplication, à grande échelle, de variétés à courte dormance et à vulgariser des formules d'engrais appropriées à la culture de la pomme de terre. À moyen terme, il souhaite promouvoir la transformation et la conservation des cultures hautement périssables comme celle de la pomme de terre

129. Filière riz (marais de montagnes):

Rendements :	Le faible encadrement et les difficultés énormes accès aux intrants agricoles font en sorte, notamment, que les rendements de riz sont faibles, soit de l'ordre d'environ 2 à 4 tonnes de paddy par hectare
Sécurité alimentaire :	Le riz est moins important en terme de sécurité alimentaire que d'autres cultures vivrières telles que le manioc, la patate douce, le maïs et la banane. Toutefois, la consommation de cette céréale en milieu rural devrait connaître un essor important au court des prochaines années
Revenus :	Pourrait potentiellement devenir un important cash crop
Environnement :	Potentiellement dommage pour l'environnement par pollution des cours d'eau d'où l'intérêt d'accroître l'encadrement
Aires Protégées :	Le riz de Montagne est cultivé en grande partie dans la province de Ngozi, de Kirundo, de Gitega, de Makamba et de Rutana, Partout dans ces provinces se trouvent des aires protégées telles que les lacs du Nord, les réserves naturelles, les grands cours d'eau comme les affluents du Nil.
Marchés :	Marché domestique ouvert
Intrants :	Le ratio coût/bénéfice de l'utilisation des engrais est favorable et serait de l'ordre de 2 à 3.9
Organisation :	Filière dont l'organisation est peu organisée (riz de marais)
Intérêt des acteurs :	Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation
Gouvernement :	En matière de culture rizicole de marais, le gouvernement du Burundi envisage de supporter à court terme la

production et la diffusion de semences de qualité et cela aussi bien sur le plan agronomique que sur le plan des qualités organoleptiques (riz appréciés des consommateurs). À moyen terme, le gouvernement désire l'extension des superficies rizicoles et la mise en place d'unités adaptées au décortilage du riz en milieu rural.

130. Filière manioc:

- Rendements : Les rendements de la culture du manioc ont diminué depuis 2003, suite à l'arrivée de la Mosaïque. De plus, les itinéraires agricoles de la conduite de la culture du manioc ont peu évolués dans le temps. Il devient donc important, de pair avec le renouvellement du matériel génétique (résistant à la Mosaïque), d'accroître les actions de vulgarisation sur l'intensification de la culture du manioc
- Sécurité alimentaire : Le manioc constitue une base traditionnelle de l'alimentation des populations burundaises
- Revenus : Lorsque la culture du manioc est bien conduite il est possible de dégager des surplus commercialisables qui peuvent permettre de monétiser le paysan. Le manioc constitue pour la population de Makamba et de Bujumbura rural la première source des revenus des ménages, Selon les habitants de la commune Kayogoro en province de Makamba, on ne peut pas vivre sans manioc dans la mesure où tout (produits de première nécessité, scolarisation des enfants et soins de santé, etc.) est attendu de cette production
- Marchés : Marché domestique ouvert
- Aires protégées : Le manioc est cultivé en province de Makamba qui dispose d'une bande côtière de plus de 30 km sur le lac Tanganyika, d'une réserve naturelle (Kigwena) et d'un boisement artificiel. La province de Bujumbura Rural comprend également une partie du Parc national de la Rusizi et les communes de Mutimbuzi, Kabezi Muhuta abritent les plages du Lac Tanganyika
- Environnement : Il est nécessaire d'encadrer la culture de manioc en province de Makamba afin de faire face à la destruction de l'environnement par des pratiques culturales non appropriées et de lutter contre la pollution du lac Tanganyika. De plus, la province de Bujumbura rural qui est l'une des plus grands producteurs de manioc comprend la région naturelle de Mumirwa à relief accidenté avec de fortes pentes, Un encadrement particulier dans la culture de manioc est nécessaire afin de lutter contre le ruissellement et la pollution du Lac Tanganyika
- Organisation : Filière dont l'organisation est peu organisée
- Intérêt des acteurs : Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation

Gouvernement : Le gouvernement désire renverser la régression qualitative et quantitative de la production de manioc qui a été observée ces dernières années. Pour y parvenir, il s'est donné comme objectif, à court terme, d'accélérer la production et la diffusion des boutures résistantes à la Mosaïque du manioc. À moyen terme, il envisage de promouvoir à grande échelle l'assainissement et la culture in vitro et de développer des techniques de transformation du manioc en amidon

131. Filière des productions animales:

Rendements : Le rendement de production de lait, de la viande et des œufs peut être accru considérablement avec une meilleure alimentation du bétail, une conduite d'élevage en stabulation, l'amélioration génétique et la médecine vétérinaire de prophylaxie et curative

Sécurité alimentaire : L'élevage contribue à l'amélioration qualitative de l'alimentation par ses apports en protéine et en lipide.

Revenus : L'accroissement de la productivité laitière et en viande, grâce à une meilleure alimentation et aux hybridations (lait avec la Holstein et la Jersey et chèvre avec la Boer) aura des conséquences directes sur l'accroissement des revenus

Aires protégées : Une amélioration des modes d'élevage peut avoir des répercussions positives sur les zones de pâturage et/ou de présence des animaux à proximité des aires protégées

Environnement : Une meilleure valorisation des fumures organiques d'élevage aura des conséquences positives sur l'environnement. De plus, des meilleurs systèmes de récupération des lisiers liquides offrent une utilisation plus optimale de la matière organique et diminuent les effets liés à la pollution des cours d'eau par le ruissellement des fumiers d'origines animales.

Marchés : Forte croissance sur le marché domestique et potentiel d'exportation dans la sous région

Intrants : Besoin important en matière d'aliments concentrés, de petits matériels d'élevage et de médicaments vétérinaires

Organisation : Les filières de productions animales sont peu organisées

Intérêt des acteurs : Réellement manifeste lors de toutes les rencontres de l'équipe d'évaluation

Gouvernement : Le gouvernement affirme que la « *relance de l'élevage et son intégration à l'agriculture et à la sylviculture figure parmi ses objectifs incontournables pour restaurer le potentiel fertilité des sols, lutter contre l'érosion, accroître les revenus et améliorer l'équilibre alimentaire des agri éleveurs*³² ». Dans ce contexte, l'État burundais désire, entre autre, à court terme, d'intensifier la production des

³² Gouvernement de la République du Burundi, MINAGRI, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

cultures qui entrent dans la fabrication des concentrés d'élevage, de promouvoir la production à grande échelle des semences fourragères et de relancer et renforcer au niveau national, l'insémination artificielle. À moyen terme, il oriente sa stratégie vers la promotion de l'élevage en stabulation et l'installation d'unités de production d'aliments

5. Fonctionnement des filières agricoles sélectionnées

Analyse de l'environnement interne et externe des filières présélectionnées

132. Afin d'évaluer plus en profondeur les performances de chacune des filières agricoles présélectionnées (banane, blé, pomme de terre, riz de marais de montagnes et les filières englobant les production animales), une analyse de l'environnement de ces dernières a été réalisée. Ce diagnostic va permettre de procéder à la recommandation du choix des filières agricoles à prioriser par le projet CATALIST.

Environnement de la filière banane

Environnement interne de la filière banane	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Intervient grandement dans les processus de sécurité alimentaire (une des bases de l'alimentation)• Présence de producteurs privés de plants <i>in vitro</i>• Source de revenu de plusieurs ménages• Forte production de biomasse utilisée aussi bien dans la fabrication de sous-produits, dans l'intégration de d'autres cultures et dans l'apport de matière organique au sol• Effet positif sur le plan environnemental et social	<ul style="list-style-type: none">• Faible niveau d'intensification• Cycle végétatif relativement long• Présence de la maladie du BXW (flétrissement bactérien) et de la bactériose du bananier• Vieillesse généralisée des plantations• Présence d'aucune unité de transformation
Environnement externe de la filière banane	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Le bananier s'adapte dans l'ensemble des zones agro climatiques du Burundi• Possibilité d'accroître la productivité (rendements) par de meilleurs itinéraires agricoles et l'utilisation de plants plus performants• Intérêt de la recherche agronomique locale (ISABU, IRAZ)	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés de changer les habitudes de conduite des itinéraires agricoles du bananier

Informations en regard au fonctionnement de la filière banane

133. Production : Les rendements de la production bananière au Burundi sont bas de l'ordre d'une moyenne d'environ 10 tonnes/ha/année et cela pour tous les types de banane. Dans certaines zones, les rendements seraient de 5 à 6 tonnes/ha/année seulement. D'après certains spécialistes, dont les chercheurs de l'IRAZ, des rendements de 50 tonnes/ha/année pourraient être obtenus dans de mêmes conditions agro climatiques. Pour y parvenir, d'importants changements devraient être apportés dans la fertilisation des sols, la lutte contre les maladies et l'amélioration des pratiques culturales (itinéraires agricoles).

134. D'une manière générale, le bananier occupe une place de choix dans la configuration agraire paysanne. Les plantations forment une sorte d'auréole dense de 25 à 40 mètres autour des cases d'habitation. Une seconde bande de bananiers, cette fois cultivés en association avec le maïs et/ou le haricot, se trouve en retrait des cases mais non loin de ces dernières. Le bananier reçoit un apport de fumure important vu sa proximité des cases. Il reçoit également des ordures ménagères et des cendres.

135. Cependant, malgré cette place de choix dans le système agraire paysan, la conduite du bananier est loin d'être optimale. Dans ce contexte, les producteurs ont de la difficulté à maintenir des itinéraires simples comme par exemple de ne conserver que trois plants par touffe de bananiers. Il en est de même avec le remplacement des bananiers devenus trop vieux, puisque les paysans hésitent à faire des renouvellements aux moments opportuns. Le bananier est trop souvent considéré comme une plante rustique qui pousse toute seule. Il arrive malheureusement trop souvent que les paysans abandonnent³³ le plant de banane une fois le rejet mis en sol.

136. Transformation : En dehors de la bière de banane qui est produite principalement d'une manière artisanale, il n'y a pas d'unités de transformation agro industrielle de transformation de la banane au Burundi. D'après certains acteurs du milieu agricole burundais, la bière de banane joue un rôle important autant sur le plan social que financier. Elle serait, à cet effet, pourvoyeur de monétisation agricole avec des effets induits importants sur le niveau de vie des ménages ruraux. C'est ainsi que plusieurs disent que la bière de banane « *place le paysan sur le marché du commerce* ».

137. Commercialisation : La commercialisation est majoritairement individuelle et non organisée.

138. Consommation : Sous une multitude de forme en fonction des différents types de banane.

³³ Par abandonné il faut comprendre : Laisser le bananier pousser par lui-même avec un minimum d'interventions de l'homme

Environnement de la filière blé

Environnement interne de la filière blé

Forces

- Présence de deux unités (minoteries) de transformation qui souhaitent s'approvisionner sur le marché domestique
- Le blé se conserve bien et peut être stocké afin de mieux gérer l'offre collective

Faiblesses

- Absence de cultivars panifiables
- Mise en marché non organisée collectivement
- Peu ou pas de crédit

Environnement externe de la filière blé

Opportunités

- Intensification possible grâce à un encadrement approprié et l'accès au crédit intrants
- Importation et diffusion de cultivars panifiable
- Très forte demande intérieure

Menaces

- Compétitivité du blé local par rapport au blé importé

Informations en regard au fonctionnement de la filière blé

139. Production : La culture du blé est réalisée sur deux périodes distinctes (saisons) pendant l'année. La principale saison débute en avril (semis) et prend fin en juillet. La seconde (petite saison) débute en octobre pour prendre fin en février/mars. Les semis sont effectués à la volée à raison d'environ 160 kg/ha et il y a très peu de travaux d'entretien des cultures (ex : sarclage) entre les semis et les récoltes. Les semences utilisées sont régulièrement de type « tout venant ». Les rendements moyens sont de l'ordre de 600 kg/ha. Les engrais minéraux sont appliqués avec une dose de 50 kg/ha (formule inconnue). La FOA au Burundi³⁴ recommande une densité de semis de 120 kg/ha, une application de 90 kg/ha d'engrais 40-40-30, de 50kg/ha d'urée et de 50 kg/ha de KCL. Les travaux de battage et de mouture sont rudimentaires. Les épis sont coupés des tiges à maturité. Elles sont transportées chez le paysan qui les bat avec un mortier. La main d'œuvre est requise uniquement pour les travaux de labour et coûte environ 80,000 FBu/ha.

140. Les producteurs n'ont pas accès au crédit agricole et doivent se « débrouiller » pour acheter les intrants agricoles. Cependant, les DPAE des zones de production (ex : DPAE de Muramvya) distribuent des semences mais en quantité insuffisante. Les DPAE distribuent également, gratuitement, des pesticides afin de lutter contre les insectes ravageurs. Les oiseaux peuvent causer de grande perte de production lorsque les grains arrivent à maturation. Pour atténuer ce risque, les producteurs doivent assurer une présence permanente durant le jour afin d'apeurer les oiseaux. Ceci constitue une importante perte de productivité de ressources humaines.

141. Certains producteurs doivent louer des terres afin de cultiver le blé. La location d'un hectare de terre vaut 100,000 FBu. Le blé entre en rotation avec la pomme de terre et les haricots. Enfin, les producteurs n'ont pas accès au crédit aussi bien auprès des institutions financières que des deux minoteries.

142. Transformation : Les deux unités de transformation, MINOLACS (Muramvya) et FARISANA (Bujumbura) sont entièrement fonctionnelles mais s'approvisionnent très peu en blé local notamment parce que les volumes disponibles sont faibles et également parce que les variétés locales sont de mauvaises qualités panifiables.

143. Commercialisation : La grande majorité du blé produit au Burundi est autoconsommé par les ménages. Les surplus de production sont commercialisés sur les marchés périodiques et dans une moindre mesure à la minoterie MINOLACS.

144. Consommation : Le blé local est consommé sous forme de farine destinée à la bouillie pour les enfants et également sous forme de pâte pour la famille. En zone rurale quelques artisans fabriquent du pain avec des méthodes traditionnelles. La consommation de pain au Burundi est en forte croissance aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

³⁴ De concert avec le Département de la Promotion des Semences et Plants (MINAGRI) et le Département des Productions de l'ISABU.

Environnement de la filière pomme de terre

Environnement interne de la filière pomme de terre

Forces

- Forte demande domestique en croissance
- Intervient d'une manière significative sur le plan de la sécurité alimentaire dans les zones de production et en milieu urbain (principalement Bujumbura)

Faiblesses

- Mise en marché non organisée collectivement
- Faible disponibilité des semences de qualité
- Disponibilité d'un seul cultivar (Ndinamagara)
- Forte périssabilité
- Vulnérabilité aux prédateurs

Environnement externe de la filière pomme de terre

Opportunités

- Organisation de la commercialisation par les groupements en cours de création (appui du CAPAD)
- Importation et diffusion de nouvelle variété
- Possibilité d'accroître la productivité (rendements) par de meilleurs itinéraires agricoles

Menaces

- Culture exigeante dans le contexte général de l'agriculture burundaise (fertilité des sols, besoins en intrants, etc.)
- Pas ou peu d'accès au crédit
- Manque de technique et d'infrastructure de stockage

Informations sur le fonctionnement de la filière pomme de terre

145. Production : Les semis sont effectués à des taux de 600 à 700 kg/ha et les rendements varient de 4 à 5 tonnes/ha. De son côté, la FAO recommande un taux de semis bien plus supérieur soit 2,000 kg/ha. Les producteurs s'approvisionnent en semences auprès des DPAE au prix d'environ 400 FBu/kg. Cependant, ils estiment que la qualité n'est pas toujours bonne. Une seule variété de semence, développée par l'ISABU, est utilisée. Cependant, certains producteurs ont réalisés récemment des essais avec des variétés en provenance du Rwanda et se sont dit davantage satisfaits avec ces dernières par rapport à la variété locale.

146. Les producteurs rencontrés affirment ne pas utiliser de pesticide, ce qui pourrait être une des causes des faibles rendements (présence de doryphores). Cependant, ils utilisent de la fumure organique et des engrais minéraux avec une dose de 100 kg/ha de DAP (18-46-0). La FAO recommande quant à elle une application de 200 kg/ha de DAP, 50 kg/ha d'urée (46-0-0) et de 50 kg/ha de KCl (0-0-60).

147. Les producteurs doivent faire appel à de la main d'œuvre externe à l'exploitation lors des travaux de labour, semis, sarclage et de récolte. Ils estiment que 170 homme/jour/ha sont requis pour l'ensemble de ces travaux au coût de 600 FBu/homme/jour.

148. Transformation : Aucune activité de transformation

149. Commercialisation : La grande partie des pommes de terre produites est auto consommée par les ménages. Les surplus sont commercialisés par le biais des petits commerçants qui achètent régulièrement les récoltes directement au champ et cela à des bas prix. Les prix de vente à la récolte sont d'environ 150 FBu/kg. Il n'y a pas de système collectif de mise en marché.

150. Consommation : La pomme de terre est consommée sous une multitude de forme : pomme bouillie, pomme purée, farine de pomme de terre, frite, chip, etc. La clientèle est formée principalement des ménages et dans une moindre mesure des institutions telles que l'Université, les écoles, l'Armée et la Police.

Environnement de la filière riz de marais de montagne

Environnement interne de la filière riz de marais

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Présence de périmètres aménagés et aménageables• Marché ouvert et disponible• Savoir faire des producteurs	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle de l'eau incomplet• Certains ouvrages agro hydrauliques requiert des travaux• Pas ou peu d'accès au crédit• Mise en marché non organisée collectivement

Environnement externe de la filière riz de marais

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Développement de petites unités de décortilage au niveau local (décortiqueuses privées au niveau villageois)• Fort potentiel d'intensification• Mise en place de système collectif de mise en marché	<ul style="list-style-type: none">• Entre en concurrence avec le riz importé• Populations des zones de production habituées à l'aide alimentaire d'urgence (dons). Dans ce contexte, difficultés d'introduire des systèmes de crédit

Informations sur le fonctionnement de la filière riz marais de montagne

151. Production : Le riz de marais est cultivé principalement dans des marais d'altitude partiellement aménagés. Le contrôle de l'eau est partiel et configuré avec un court d'eau principal (rivière ou ruisseau) et des canaux principaux, secondaires et tertiaires. Les canaux sont ouverts et fermés avec de la boue. Le système de gestion de l'eau n'est pas commun ce qui entraîne régulièrement des problèmes de surplus ou de manque d'eau.

152. Les riziculteurs sont regroupés en petits groupements dotés d'un comité d'entretien des canaux. Une seule récolte par année est réalisée. Les pépinières sont installées en décembre, le riz est repiqué en janvier et récolté en juin. Certaines communes ont toutefois suffisamment d'eau pour faire deux récoltes. Il s'agit des communes de Kiremba et de Nyamurenza. Dans les autres communes le maïs en association avec le haricot est cultivé en contre-saison.

153. La FAO soutient les DPAE (notamment la DPAE de Ngozi) dans une stratégie de multiplication des semences de riz (depuis 2002). La FAO appui l'ISABU dans la production de semence de pré base. Ces semences sont par la suite envoyées à la DPAE qui les redistribuent à un réseau de multiplicateurs privés. La DPAE (grâce au soutien de la FAO) distribue des engrais aux producteurs multiplicateurs. A la récolte, la DPAE achète les semences aux multiplicateurs en retirant la valeur des intrants avancés. Par la suite, les semences sont stockées et distribuées à la prochaine saison aux producteurs. Parfois, ces semences sont vendues alors que d'autres fois elles sont données gratuitement. Cette décision revient à la FAO qui évaluent la situation de la sécurité alimentaire de la zone d'intervention. Les multiplicateurs de semences obtiennent des rendements moyens à l'hectare de 3 tonnes à l'hectare de riz paddy. De leur côté, les producteurs commerciaux de riz obtiennent des rendements de l'ordre de 1.8 à 2 tonnes à l'hectare de riz paddy. Hormis les producteurs multiplicateurs de semences de riz, les autres producteurs n'ont pas accès aux crédits intrants. Ils cultivent donc le riz sans engrais et souvent en absence de fumure organique. Dans l'éventualité où ces producteurs pourraient se procurer des intrants, la FAO recommande les dose suivante d'application d'engrais : 65 kg/ha de DAP, 100 kg/ha d'urée et 50 kg/ha de KCI.

154. Transformation : Certains commerçants de la zone de Ngozi possèdent de petites décortiqueuses à riz. Des travaux de décorticage sont donc effectués à forfait par le biais de ces commerçants. En dehors de ces décortiqueuses il n'existe pas d'unité industrielle (rizerie) en dehors de la rizerie de la SRDI qui transforme uniquement le riz paddy en provenance de sa zone. Une décortiqueuse de fabrication locale se vend environ 3 millions de FBu alors que celles importées d'Ouganda se vendent environ 10 millions de FBu.

155. Commercialisation : Le riz produit par les producteurs sert en premier lieu pour la consommation familiale. Les surplus sont commercialisés auprès des commerçants sur une base individuelle. Les prix de vente sont d'environ 150 à 180 FBu/kg de Paddy à la récolte lors des saisons normales. La consommation est essentiellement de type riz blanc. Certaines institutions dont l'Université s'approvisionnent en riz blanc auprès des commerçants.

Environnement de la filière manioc

Environnement interne de la filière manioc

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Intervient d'une manière significative sur le plan de la sécurité alimentaire• Le manioc est consommable sous une multitude de forme• Possibilité de stockage dans le sol• Marché demandeur et production nationale largement insuffisante	<ul style="list-style-type: none">• Peu ou pas d'unités de lavage et de fabrication de farine sur les sites de production• Mise en marché non organisée collectivement• Pas ou peu d'accès au crédit

Environnement externe de la filière manioc

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Avancement significatif du remplacement du matériel génétique par des boutures résistantes (clones) à la Mosaïque• Projet de mise en place d'une usine de lavage et de fabrication de farine dans la province de Makamba• Mise en place de système collectif de mise en marché• Marché domestique demandeur	<ul style="list-style-type: none">• Effet dévastateur de la Mosaïque sur les cultures

Informations sur le fonctionnement de la filière manioc

156. Production : Les producteurs de manioc, notamment dans la zone de Kayogoro, dans la province de Makamba, obtiennent des rendements de l'ordre d'environ 4 tonnes/ha. Environ le tiers de la production est consommée par les ménages alors que les deux tiers restants sont commercialisés. Tous les producteurs rencontrés affirment être touchés plus ou moins par la Mosaïque du manioc.

157. Les boutures de manioc résistantes à la Mosaïque sont vendues aux producteurs au prix de 5 FBu par bouture de 15 cm aoûtée. La FAO recommande de semer les boutures à une densité de 10,000 boutures/ha. Les nouvelles variétés de manioc peuvent produire des tubercules de manioc mature dans un délai de 7 à 10 mois.

158. La présence de la Mosaïque entraîne des conséquences graves aussi bien sur le plan de la sécurité alimentaire que sur le plan des habitudes agricoles des paysans. Par exemple, plusieurs producteurs rencontrés se sont dits peu enclin à planter du manioc en 2007 par crainte de la Mosaïque.

159. Transformation : La transformation de type artisanale est réalisée essentiellement par les commerçants qui disposent de machines simples pour la mouture des cosettes de manioc en farine. Au sein des ménages le manioc est transformé en pâte avec l'utilisation d'un simple mortier.

160. Commercialisation : La mise en marché est assurée principalement par les gros commerçants qui disposent de machines à moudre. Les producteurs de leur côté se rendent sur les marchés périodiques (hebdomadaires ou bihebdomadaires), les plus proches de chez eux afin de vendre à des collecteurs (petits commerçants). Parfois, sous la pression financière, les producteurs doivent vendre sur pied la récolte aux commerçants collecteurs qui se rendent sur place. Dans ce cas, les prix sont très bas et largement inférieur aux prix retrouvés sur le marché. Les paysans est alors un « preneur de prix » sans pouvoir de négociation. Les commerçants collecteurs, pour leur part, approvisionnent les commerçants grossistes qui sont régulièrement en milieu urbains. Les grossistes procèdent par avance de fonds aux collecteurs afin de maintenir un niveau régulier d'approvisionnement. Par la suite, des boutiquiers et/ou des vendeuses vont s'approvisionner auprès des gros commerçants afin de fournir le marché de détail. Les gros commerçants s'approvisionnent à la fois sur le marché intérieur que dans les pays de la sous région. De nombreuses importations de manioc transitent par les marchés frontaliers de Kinyinya et Gisuru (Ruyigi), Mishiha (Cankuzo), Kubero (Muyinga).

161. Le marché de Bujumbura central est très important pour la commercialisation du manioc. L'approvisionnement provient principalement des zones de Nyanza-Lac et de Rumonge. Il est intéressant de noter que les commerçants procèdent à une transformation spéciale par trempage des tubercules dans l'eau (environ une semaine). Cette opération procure une belle couleur blanche à la farine de manioc qui est très appréciée des consommateurs. C'est ainsi qu'une prime à la vente est obtenue (parfois plus de 50% du prix de la farine normale). À Bujumbura, le marché de Kinama est dynamique pour la vente du manioc.

Environnement des filières englobant les productions animales

Environnement interne des filières de production animale

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Demande en croissance pour le lait et les produits laitiers locaux• Initiatives de repeuplement du cheptel animal enregistrent des résultats positifs (ex : chaîne de solidarité, insémination artificielle)•	<ul style="list-style-type: none">• Divagation des troupeaux (seulement 5 à 7% des animaux sont en stabulation)• Infrastructures d'abattages insuffisantes• Absence d'unités de transformation (ex : laiterie) et de collecte de lait• Chaîne de froid absente ou de fiabilité souvent aléatoire• Peu ou pas d'unité de production de concentrés pour l'alimentation animale

Environnement externe des filières de production animale

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Volonté gouvernementale de développer l'élevage et la transformation des produits de l'élevage• Développement des systèmes d'élevage en stabulation• Aménagement de bandes de niveau fourragères• Développer les systèmes de récupérations des fumiers et lisiers	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés d'introduire l'utilisation de concentrés dans l'alimentation animale alors que les quantités et la qualité des aliments pour les humains sont insuffisants

Commentaires sur le fonctionnement des filières englobant les productions animales

162. Production : D'après le MINAGRI, seulement 6 à 7% des exploitants agricoles (agri éleveurs) font de la stabulation animale. Cette situation ne permet donc pas de mettre en valeur des pâturages pour d'autres types de culture, de récupérer efficacement la fumure et de lutter contre les maladies (transmission par contacts). De plus, le faible taux de stabulation diminue le volume de main d'œuvre disponible car des bergers sont tenus de suivre les animaux dans les zones de pâturage. L'insémination artificielle des bovins est fonctionnelle et des semences sont importées congelées de l'étranger. Cependant, le taux de couverture est faible et les résultats (taux de naissance/saillie) sont faibles. La médecine préventive et curative animale est également dans un état difficile. D'après le MINAGRI, la fréquence des maladies s'est accrue considérablement durant la période du conflit civil car les techniciens vétérinaires et le personnel d'encadrement n'ont pas pu se déplacer facilement sur le territoire.

163. D'une manière générale, l'alimentation animale est à un stade peu développée. Il y a très peu d'espèces fourragères diffusées aux agri éleveurs et les techniques de conduites des surfaces fourragères, tout comme celle de conservation des fourrages, sont peu vulgarisées. En ce qui concerne, les concentrés alimentaires pour le bétail aucune unité de fabrication n'est existante. Cependant, certains éleveurs, en périphérie de Bujumbura, utilisent différents résidus de récolte et d'usine agro industrielle tels que les drêches de brasserie. La fumure organique est récupérée autant que possible mais n'est pas valorisée convenablement aussi bien pour la fabrication de compost que pour les techniques de conservation et d'épandage.

164. Transformation : La production laitière burundaise est relativement faible en volume et la production est écoulee sans transformation industrielle moderne. Aucun système de collecte de lait n'a pu être mis en place pour l'instant. Le lait est principalement acheté par les citoyens de Bujumbura et des villes de province. Ce lait n'est pas pasteurisé, pas homogénéisé et n'y conditionné dans des emballages hygiéniques. Sur le plan de la production de viande, le pays est doté de deux abattoirs dont celui de Bujumbura qui a est le plus important et celui de Gitega. L'abattoir de Bujumbura requiert des investissements majeures afin d'accroître sa capacité, son efficacité (modernisation) et surtout la salubrité des produits issus de l'abattage. Ailleurs dans le pays, les animaux sont abattus à raz le sol (aires d'abattages). Deux vétérinaires assurent le service de contrôle vétérinaire à l'abattoir de Bujumbura alors qu'aucun service de ce type n'est offert à l'abattoir de Gitega. La situation de l'innocuité et de la salubrité du lait et de la viande au Burundi doit donc être redressée rapidement. Pour y parvenir, il faudrait des investissements majeurs et un encadrement important autant par l'aide internationale que par les services du MINAGRI.

165. Commercialisation : La commercialisation des produits animaux se fait principalement sur les marchés périodiques en ce qui concerne les animaux vivants. La vente des œufs et du lait se fait sur des bases individuelles avec peu d'organisation.

6. Recommandations du choix des filières agricoles au Burundi

Filières à privilégier

166. Tel qu'il l'a été précisé, à la section précédente, six filières agricoles ont été présélectionnées à l'issue d'une première analyse. Il s'agit de:

- Filière banane
- Filière blé
- Filière pomme de terre
- Filière riz (marais de montagne)
- Filière manioc
- Filière englobant les productions animales

Dans la section précédente, ces six filières ont été analysées tout en prenant en compte des exemples précis. Dans la présente section, nous proposons un choix de filières qui représentent les meilleures d'opportunités pour le projet CATALIST en matière d'impacts et de résultats attendus.

Une ou des filières agricoles

167. La question du nombre de filières à recommander au projet CATALIST a longuement été débattue durant toute la période de travail terrain de l'équipe d'analyse. À l'issue des interviews et des visites en milieu agricole (visite de champs en compagnie d'agriculteurs) nous sommes venus à la conclusion qu'il serait hasardeux pour CATALIST de focaliser ses actions/interventions sur une seule filière. Cette conclusion se base sur un certain nombre d'arguments dont :

- ⇒ La non spécialisation de l'agriculture au Burundi. Ceci signifie, que d'une manière générale, un agriculteur produit plusieurs types de culture et d'élevage sur son entreprise agricole. Par conséquent, il serait intéressant d'appuyer une production en relation avec une autre production dans le cadre de systèmes de rotation des cultures ;
- ⇒ La présence de systèmes de rotation et de saisons agricoles (parfois 3 saisons dans certaines zones) dans lesquelles des cultures différentes sont réalisées. Dans ce contexte, il serait probablement judicieux de poursuivre, sur une base permanente, les actions d'accompagnement de la production et d'éviter de sauter des saisons ce qui pourrait entraîner des effets de démotivation et désintéressement des producteurs ;
- ⇒ Canaliser les efforts d'un projet tel que CATALIST sur une seule filière agricole est beaucoup trop risqués. Plusieurs événements exogènes au projet CATALIST pourraient réduire voir anéantir les efforts du projet. Par exemple, un effondrement des prix, l'apparition d'une maladie, etc. ;
- ⇒ Les appuis qui seront apportés par CATALIST auront comme conséquence de créer des « champs d'expertise » au niveau des filières agricoles. Dans ce contexte, plus il y aura de « champs d'expertise », plus l'agriculture et l'agroalimentaire burundaise a de chance de se développer à moyen et à long terme.

Recommandation # 1 : Il est fortement recommandé à CATALIST d'appuyer plus d'une filière agricole dans le cas précis du Burundi.

car :

- ⇒ Il est préférable de focaliser les efforts du projet sur quelques filières au lieu de « saupoudrer » les actions dans un trop grand nombre de filières. Ceci aurait comme conséquence de « diluer » considérablement les impacts des interventions du projet ;
- ⇒ Il est souhaitable de concentrer les efforts du projet sur les filières qui rejoignent réellement les objectifs de CATALIST. A cet effet, il est préférable d'oeuvrer au sein d'un nombre restreint de filières tout en gardant continuellement à l'esprit les objectifs fondamentaux que le projet doit atteindre. Le danger dans ce type de projet, à courte durée (5 ans), est de vouloir tout faire et de couvrir trop large ;
- ⇒ Il va être fondamental de renforcer les capacités techniques des organisations partenaires (opérateurs de proximité) qui seront responsables des actions de suivi et de vulgarisation sur le terrain. Or, les actions de renforcement des capacités techniques des opérateurs de proximité doivent être limitées en terme d'expertises (filières à encadrer) ;
- ⇒ Le projet CATALIST va préconiser l'approche filière. Ceci signifie que les interventions du projet ne seront pas uniquement orientées au sein du volet production de la filière. Des actions devront également être menées au sein des volets transformation et commercialisation y compris auprès des organisations paysannes spécialisées.

Recommandation des filières agricoles prioritaires

168. Après plus de dix jours sur le terrain, la rencontre de dizaines d'intervenants et de centaines de producteurs et l'analyse qui s'en est suivie, nous proposons à CATALIST la sélection des trois filières suivantes :

- Filière pomme de terre
- Filière riz de marais de montagne
- Filière manioc

169. Le choix de ces filières répond, d'après-nous, davantage que les autres aux différents critères de sélection qui sont à la base de cette évaluation. À titre de rappel, ces critères sont : i) la possibilité d'accroître d'une manière substantielle les rendements, ii) l'importance que revêt la filière sur le plan de la sécurité alimentaire, iii) la possibilité d'accroître les revenus par l'intensification de la production, iv) la des cultures par rapport aux aires protégées, v) la potentialité de réduire les effets environnementaux engendrés par la filière, vi) la demande du marché domestique et sous régional, vii) l'apport que peut procurer les intrants agricoles sur le développement de la filière, viii) l'organisation de la filière, ix) l'intérêt des acteurs et x) l'adéquation avec les stratégie de développement de la filière préconisée par l'État burundais.

C'est donc en fonction de l'analyse de ces critères qu'il est ressorti que ces trois filières pourraient être prioritaires, dans un premier temps, par le projet CATALIST.

Recommandation # 2 : Il est recommandé au projet CATALIST de focaliser ses efforts sur les filières pomme de terre, riz de marais de montagnes et manioc

170. En ce qui concerne, les filières élevages et banane, nous considérons que leurs importances aussi bien dans l'agriculture burundaise que dans leurs facultés à participer à la restauration des sols est importantes. Par conséquent, et après analyses et consultations, nous suggérons que ces deux filières soient intégrées aux filières prioritaires sous forme de filières transversales.

171. L'intégration des filières élevage dans le projet CATALIST, sous forme transversale, peut être réalisée de la manière suivante :

- Encadrement à la base : tel qu'il l'a été préconisé dans le projet, des opérateurs de proximité (ONG, OP, etc.) vont jouer un rôle d'accompagnement, d'encadrement, de suivi des itinéraires et d'animation au sein des groupes de paysans (*farm groups*).
- Ce rôle de proximité va également permettre d'identifier, pour chaque paysan « membres » des *farm groups*, les animaux d'élevage présents sur les exploitations.
- Par la suite, des plans d'intensification des élevages présents sur chaque exploitation vont être élaborés en collaboration avec les experts de CATALIST et les opérateurs de proximité.
- Ces plans d'intensification pourraient avoir trois objectifs fondamentaux, soit : i) l'amélioration de l'alimentation animale par notamment les cultures fourragères (liées également à la protection de l'environnement, ex : ligne de niveau), ii) la valorisation maximale des fumures animales par une meilleure récupération des lisiers et une meilleure valorisation de ces derniers par le compostage et iii) l'accroissement de la productivité des élevages en matière de production de viandes, de lait, d'œufs, etc. Cet accroissement de la productivité pourrait passer par un accompagnement dans l'amélioration génétique, la vulgarisation de technique d'élevage et de prélevé de produits (ex : traite), etc.
- Enfin, les fumures organiques seront intégrées dans les itinéraires agricoles et notamment les productions prioritaires de CATALIST (pomme de terre, riz de marais de montagne et manioc). C'est en fonction de ce « compagnonnage élevage – agriculture » que nous dénommons l'élevage comme étant une filière transversale aux trois filières prioritaires.

172. Quant à la filière banane, son intégration sous forme transversale pourrait être réalisée de la manière suivante :

- Encadrement à la base : tel qu'il l'a été préconisé dans le projet, des opérateurs de proximité (ONG, OP, etc.) qui vont jouer un rôle d'accompagnement, d'encadrement, de suivi des itinéraires et d'animation au sein des groupes de paysans (*farm groups*).

- Ce rôle de proximité va également permettre d'identifier, pour chaque paysan « membres » des *farm groups*, les systèmes bananiers présents sur les exploitations.
- Par la suite, des plans d'intensification des plantations présents sur chaque exploitation vont être élaborés en collaboration avec les experts de CATALIST et les opérateurs de proximité.
- Ces plans d'intensification pourraient avoir quatre objectifs fondamentaux, soit : i) l'appui au renouvellement du matière végétale (plants plus performants et plus résistants aux maladies), ii) la vulgarisation de meilleurs conduites du bananiers (ex : espacement, fumure, etc.), iii) la valorisation de la bio masse produite par le bananier dans le processus d'amélioration de la fertilité du sol et dans l'accroissement de la productivité des filières prioritaires (ex : paillage, enfouissement, etc. et iv) le développement de sous produits issus du bananiers (ex : emballage de pomme de terre).

Recommandation # 3: Il est recommandé au projet CATALIST d'intégrer les filières d'élevage et la filière banane d'une manière transversale aux trois filières prioritaires

173. En regard à la **filière pomme de terre**, nous estimons qu'il est possible pour CATALIST d'œuvrer à accroître les éléments suivants :

- Production : Les rendements moyens de 4.5 t/ha/saison peuvent être doublés, sur une période de cinq ans, grâce aux actions/interventions de CATALIST.
- Sécurité alimentaire : Tout accroissement de la productivité et de la rentabilité de la culture de la pomme de terre aura des impacts directs sur la sécurité alimentaire des ménages en milieu urbain et rural (la pomme de terre est consommée partout);
- Revenus : Il a été démontré que la pomme de terre offre un des meilleurs ratios coût/bénéfice (ratio de 5) de l'utilisation des engrais en vue d'accroître la productivité (référence FAO). Or, avec les niveaux de productivité actuels par hectare, il est évident qu'une meilleure utilisation des engrais organiques et inorganiques (meilleur en qualité et en quantité) aura des répercussions importantes sur le revenu paysan et sur le commerce ;
- Aires protégées : La pomme de terre est cultivée le long de la Crête Congo – Nil et tout particulièrement à proximité de la forêt naturelle de la Kibira où l'on retrouve des écosystèmes fragiles. Toutes améliorations sur la qualité des itinéraires agricoles auront inévitablement des effets positifs sur les aires protégées ;
- Environnement : Actuellement, dans plusieurs zones du pays, la pomme de terre est considérée comme étant la production agricole la plus rentable (même avec de faibles rendements). Cette situation doit être considérée comme un « couteau à deux tranchants » car les producteurs ont tendance à cultiver cette spéculatation agricole sans rotation. Il est donc important d'accompagner les producteurs par des actions de démonstration en vue d'accroître la sensibilisation sur l'importance des rotations de cultures. De plus, la pomme de terre est cultivée en moyenne et en haute altitude sur des terrains souvent fortement en pente. Il y a donc des efforts considérables à déployer par CATALIST, via notamment les investissements HIMO afin de lutter contre l'érosion hydrique.

174. Au Burundi, les producteurs de pomme de terre ne sont pas encore organisés sous forme de coopératives de production et de commercialisation. Cependant, le CAPAD oeuvre actuellement à l'appui de l'émergence de telles coopératives. Dans ce contexte, il serait fort judicieux que le projet CATALIST puisse collaborer avec le CAPAD dans le but de formaliser la création de ces coopératives et par la suite d'appuyer le développement des actions collectives de mise en marché.

Recommandation # 4 : Dans le cadre de l'appui de CATALIST à la filière pomme de terre il est recommandé au projet CATALIST de collaborer avec le CAPAD dans la création et le développement de coopératives de production et de commercialisation de la pomme de terre

175. La pomme de terre a été proposée comme filières prioritaires du projet CATALIST pour l'Est de la RDC et pour le Rwanda. Par conséquent, l'appui à cette filière pour ces trois pays du projet va permettre de créer des pôles d'excellences et de développer des activités de formation et d'échange d'informations sur une base régionale. Ceci va également permettre d'encourager les systèmes d'informations sur les marchés, sur une base régionale (systèmes simples) afin d'éviter de saturer certains marchés au détriments de d'autres. En d'autres termes, le projet pourrait jouer un rôle de facilitateur sur le plan de la gestion régionale de l'offre de pomme de terre. De plus, le fait de développer un pôle régional de production, pourra ouvrir la porte à l'investissement dans des infrastructures, par le secteur privé, de transformation puisque l'approvisionnement en matière première sera mieux assuré.

Recommandation # 5: Il est recommandé à CATALIST de faciliter la mise en relation des acteurs clefs de la filière pomme de terre entre la RDC, le Burundi et le Rwanda dans le but d'améliorer l'efficacité du commerce transfrontalier, de développer des pôles d'excellences grâce à la formation et à l'information.

176. **Riz de marais de montagne** : Le riz de marais de montagne se retrouve sur une grande partie du territoire agricole nationale. Uniquement dans la province de Ngozi (une des plus densément peuplées du pays) le riz de marais est cultivé sur plus de 4,000 hectares de marais aménagés. Les rendements actuels de riz paddy en zone de marais de montagne sont très faibles soit de l'ordre de 1.8 à 2 tonnes/hectare/saison (une seule saison par année). L'accès aux intrants agricoles de qualité, facilité par CATALIST, pourrait permettre d'accroître considérablement les rendements de riz paddy.

177. En plus d'appuyer les producteurs de riz à accroître les rendements, notamment par l'utilisation des engrais, CATALIST pourrait jouer un rôle important dans l'appui à la mise en marché et au décortilage collectif. Sur le plan du décortilage collectif, le projet pourrait jouer un rôle de facilitateur dans l'obtention, par les associations, de crédits leur permettant d'acquérir des petites décortiqueuses de riz paddy.

Recommandation # 6 : CATALIST pourrait jouer un rôle de facilitateur dans la mise en place d'un système simple de mise en marché collective du riz de marais tout en appuyant l'accès à l'acquisition aux petites décortiqueuses

178. **Manioc** : La préoccupation de l'heure pour la culture du manioc est liée évidemment à la présence de la Mosaïque. Cependant, tel qu'il l'a été mentionné dans ce document, la stratégie de diffusion de boutures clonées, résistantes à la Mosaïque, commence à porter ses fruits. Cependant, certaines organisations oeuvrent au sein de cette filière depuis plusieurs années et il est impératif que le projet CATALIST puisse amorcer ses actions dans un contexte de complémentarité afin d'éviter les doublons et effets non désirés. Par conséquent, une des premières actions qui pourrait faire le projet CATALIST pourrait être d'organiser une table ronde des intervenants impliqués dans cette filière afin d'évaluer l'éventuel rôle du projet

Recommandation # 7: Il est recommandé au projet CATALIST d'organiser une table ronde (ou d'adhérer à un regroupement d'intervenants) afin de faire le point sur les différentes interventions en cours dans la filière manioc. Cette mise au point pourrait permettre de mieux cibler le type d'intervention que CATALIST pourrait réaliser au sein de cette filière. Il est en outre suggéré d'évaluer également des pistes de partenariats avec le CNTA dans le cadre de la valorisation des produits post-récoltes du manioc

7. Recommandations d'actions complémentaires aux choix des filières

179. En plus des recommandations spécifiques aux filières à prioriser, l'équipe de travail porte à l'attention du projet CATALIST une série de recommandations d'ordre complémentaire. Une de ces recommandations est liée à l'intermédiation financière (crédit) dans le financement des campagnes agricoles pour les filières prioritaires. L'intermédiation financière va jouer un rôle majeur dans les activités du projet CATALIST puisque les crédits de campagne (notamment crédit intrants) devront être disponibles dans le temps et dans l'espace. Ces financements vont représenter une des fondations du processus d'intensification des cultures car, en absence de crédits, il sera difficile de propulser la production et par conséquent les revenus paysans.

Le projet dispose d'un fond revolving lié à l'approvisionnement en intrants agricoles. Ce fond devra être durable afin que les processus d'approvisionnement en intrants puissent être opérationnels pendant toute la durée du projet.

Les consultants ont analysé les voies possibles que pourraient emprunter CATALIST en vue de sécuriser le fond revolving qu'il dispose, et cela, dans un contexte de valorisation maximale du fonds. En d'autres termes, quelle seraient les mécanismes

qui pourraient être mis en place afin de faciliter l'accès aux intrants agricoles via le financement.

À court terme, compte tenu des courts délais qui nous séparent de la prochaine saison agricole, il semble difficile de procéder à un montage financier avec des institutions bancaires mettant en fonction un fonds de garantie. Compte tenu de cet impératif de temps, il serait probablement plus approprié d'instaurer un système d'avance d'intrants par le biais, par exemple, de vouchers (genre de bons à échanger contre des intrants). Ce système, qui n'est certes pas durable en matière de développement, permettrait néanmoins d'amorcer le processus d'accès aux intrants au sein des différents « *farm groups* » pour la prochaine année du projet. Entre temps, l'équipe projet pourra affiner et développer une stratégie plus durable d'accès aux intrants faisant intervenir notamment des processus d'intermédiation financière.

Recommandation # 8 : Il est recommandé à CATALIST de mettre en place un système transitoire d'allocation de « vouchers » pour la première campagne agricole appuyée par le projet. Ce système pourra, par la suite, ouvrir la voie à la mise en place d'une stratégie plus durable d'intermédiation financière.

180. En regard au IMFs et aux banques, avec lesquelles le projet pourrait éventuellement conclure des ententes de partenariats, il est suggéré à CATALIST de procéder à une consultation restreinte afin de recevoir des offres techniques et financières permettant de sélectionner une ou des institutions financières qui pourront offrir les services d'intermédiation financière dès la fin 2007 et le début de 2008. Dans ce contexte, il est recommandé de consulter les institutions suivantes : BNDE, UCODE-MF, Twitezimberé, COPED, COOPEC et COSPEC.

Recommandation # 9 : Il est recommandé à CATALIST de procéder à une consultation restreinte, auprès de certaines institutions financières, dans le but d'identifier des IMF ou les banques qui pourraient jouer un rôle durable dans l'offre de crédit d'intrants agricole. Cette consultation devrait être réalisé dès le milieu de l'année 2007 afin qu'un système durable puisse être opérationnel dès la fin de 2007 – début de 2008.

181. Le projet FORCE, récemment initié, devrait faciliter la professionnalisation du secteur de la micro finance burundaise. Dans ce contexte, il sera certainement avantageux de mettre en place des outils de collaboration entre CATALIST et FORCE dans le but d'utiliser le levier de FORCE dans la sensibilisation, le renforcement des capacités des IMF en matière d'offre de financement en intrants agricoles.

Recommandation # 10 : Il est recommandé à CATALIST d'évaluer les possibilités de collaboration avec le projet FORCE dans le but de sensibiliser et d'accroître les capacités des IMF burundaise dans l'offre de services financiers de type crédits intrants agricoles.

Un des plus importants projets de développement agricole actuellement en cours au Burundi est le Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres (PRASAB). Ce projet financé par la Banque Mondiale (40 millions de US\$) est opérationnel depuis le début de 2005. Il vise entre autre à restaurer la capacité productive du monde rural aux travers l'accès à des financements initiés par des associations de producteurs. Le PRASAB fait appel à des opérateurs de proximité (tout comme CATALIST) afin de suivre la mise en œuvre des micros projets financés. Compte tenu des synergies qui peuvent être développées entre le PRASAB et CATALIST il est certainement souhaitable que des discussions soient entamées entre les deux projets afin d'identifier des pistes de solution.

Recommandation # 11 : Il est recommandé à CATALIST d'entreprendre des discussions avec le projet PRASAB en vue d'identifier des axes de collaboration et de partenariat

8. Recommandations des zones d'actions

182. Compte tenu du choix des filières prioritaires qui sont proposées à CATALIST, l'équipe d'évaluation des filières s'est penchée sur l'identification des zones d'intervention du projet. Dans ce contexte, il est proposé au projet CATALIST d'organiser ses actions/interventions dans cinq provinces. Le choix de ces provinces prend en compte les zones de cultures des filières prioritaires, la proximité des aires protégées ainsi que la contiguïté avec les zones transfrontalières.

Provinces	Filières prioritaires
Ngozi	Riz de marais de montagnes
Kirundo	Riz de marais de montagnes
Kayanza	Pomme de terre
Makamba	Manioc
Bujumbura rural	Manioc

Recommandation #19 : Il est recommandé au projet CATALIST de focaliser ses actions/interventions dans les provinces suivantes :

Ngozi, Kirundo, Kayanza, Makamba et Bujumbura rural

Voir détails sur ces provinces en annexe 3

Annexe 1 – Termes de références

Agribusiness Specialist for Output Markets Assessment
Catalyze Accelerated Agricultural Intensification for Social and Environmental Stability
(CATALIST) - Rwanda

Background

With funding support from the Netherlands Government, IFDC is implementing a project entitled Catalyze Accelerated Agricultural Intensification for Social and Environmental Stability (CATALIST). The project is headquartered in Kigali, Rwanda and will open regional offices in Burundi, Kivu Provinces of DR Congo and the bordering provinces of Uganda and Tanzania. The project's goal is to contribute to the peace process and to environmental stability in Central Africa's Great Lakes Region through appropriate agricultural intensification and environmental protection investments. The project objectives are to promote and support agricultural product chain development, competitive production intensification, improve the efficiency and effectiveness of agricultural input markets, increase and improve market opportunities for agricultural products and contribute to the creation of an appropriate policy environment that is conducive to farmers' investment in land management and private sector investment in market development. The project will complement these objectives through high labor intensive investment projects (HIMO) and work through and to strengthen local organizations.

The objective of this proposed task is identify those products/commodities that offer the most promising opportunities for achieving rapid pro-poor agricultural growth in general and in the Albertine Rift and the Akagera River Basin in particular based on economic and social considerations for the CATALIST project to concentrate its efforts on output market and value chain development.

Specific Tasks

The specific tasks of the Agribusiness Specialist are:

1. Review published reports on competitiveness and comparative advantage for agricultural commodities in the region.
2. Develop an assessment of the functioning and performance of key select commodity markets, with a focus on the value chain approach in Rwanda, Burundi and Kivu Province, DRC.
3. Describe the product/commodity value chains in quantitative and qualitative terms for the selected key commodities, identifying key constraints- policy, regulation, market information, infrastructure, financing and others- affecting the performance of key select commodity markets.

4. Discuss the key linkages (or absence thereof) among accumulators, processors, suppliers (traders) and farmers/farmers groups in the supply chain for key commodities.
5. Develop an assessment of processing capacity for select commodities and the constraints affecting their full utilization.
6. Discuss changes in farm production technology and management, post-harvest processes, international commodity prices and other factors that could change the degree of competitiveness and comparative advantage with emphasis on effects of input market development and increased use of external inputs.
7. Identify those products/commodities that offer the most promising opportunities for achieving rapid pro-poor agricultural growth in general and in the Albertine Rift and the Akagera River Basin in particular based on economic and social considerations for the CATALIST project to concentrate its efforts on output market and value chain development.

Level of Effort

The LOE for this specific task will be six weeks (four weeks in the field and two weeks at home base) commencing in January 2007. This LOE will be supplemented by a second agribusiness consultant working in conjunction. Local support will be provided by one or two local consultants supplied by ROPARWA.

Reporting

The consultant will report directly to the CATALIST Chief of Party. Action plans for the conduct of the assessment will be discussed with the COP at the commencement of the assignment and verbal progress reports made at the end of week two and week four.

A draft report in either English or French will be submitted for review and comment by the COP or his assignee by the end of week five. The draft report will be available in both electronic and hard copy. Comments etc will be incorporated into the final report. The draft report is required to make recommendations on:

- Those products/commodities that offer the most promising opportunities for achieving rapid pro-poor agricultural growth in general and in the Albertine Rift and the Akagera River Basin in particular based on economic and social considerations for the CATALIST project to concentrate its efforts on output market and value chain development.
- Specific measures to improve the value chain of select commodities for the CATALIST project.

The final report will be prepared either in French or English and the project will be responsible for translation. Support

The CATALIST project will provide local transportation, communication and office facilities for the consultant.

Annexe 2 – Personnes rencontrées

BIGIRINDAVYI Edward	Minoterie FARISANA
BIZIMANA Astère	Conseiller au DG/SRDI
CIZA Denis	Directeur gérant/UCODE Micro Finance
DONDOGOKI Cassien	Chef Production végétale/DPAE Ngozi
GIRUKWISKAKA Yvonne	Directrice production/Office thé du Burundi
HATUNGIMAMA Movence	DPAE Kayanza – Chef service vulgarisation
IRAKOZE Flora	Chef Crédit/BNDE
KANKINDI Godelieve	INADES Formation
MAHIMANA Charles	Directeur/UCODE asbl
MANIRAKIZA Léopold	Directeur Général/COGERCO
MUHITIRA Vincent	Directeur/DPAE Ngozi
NAHIMANA Melchior	Directeur Général/IRAZ
NDAYIKENGURUKIYE Eliphaz	Cadre Technique/OFB
NDAYISHIMIYE Jean-Marie	Chargé des filières agricoles/CAPAD
NDAYISHIMIYE Cyprien	Secrétaire exécutif/RIM
NDIKUMANA Benoît	Directeur Interim/ CARE Inter. Ngozi
NDIKUMANA Denis	Directeur général/MUTEC
NDIKUMANA Denis	Directeur Général/MUTEC
NDIKUMANA Louis	Coordinateur Projet FORCE
NIMBONA Pélagie	Responsable labo biochimie/CNTA
NIYIMPA Constance	Documentaliste/OFB
NIYONZIMA Emmanuel	Responsable labo microbiologique/CNTA
NIYUNGEKO Gérard	Responsable sous projets projet PRASAB
NIZIGIYIMANA Aloys	Consultant/FAO Burundi

NSABIYUMBA Idelphonse	Conseiller Production animale/MINAGRI
NTAHOMPAGAZE Patrice	Coordinateur/OFB
NTAHONKIRIQUE Pélagie	INADES Formation
NTAREME Pierre Claver	Directeur/MINOLACS
NTIHABOSE Salvator	Directeur Général/ISABU
NYANDWI Jean-Joseph	Directeur administratif financier/CODEF
NZOHABONIMANA Alexis	Directeur Général/Office du thé du Burundi
NZOJIBWAMI Cyriaque	Coordonnateur/Helpage Burundi
RISHIRUMUHIRWA Théodomir	Directeur Général/AGOBIOTEC
SABUMUKAMA Célestin	Directeur Général/Office l'huile du Burundi
SAKAYOGA Eliakim	Directeur Protection végétaux/MINAGRI
SEZIBERA Annick	Présidente/CAPAD
SIMBAVIMBERE Séogratias	Directeur administratif et financier/CNTA
TAMA Dr. Evariste	Directeur/Directeur Santé animale MINAGRI

Annexe 3 – Description des provinces d'intervention suggérées

La province de NGOZI

La province de Ngozi est située au Nord du pays. Elle est limitée au Nord par le Rwanda, à l'Ouest par la province de Kayanza, au Sud par la province Gitega au Nord - Est par la province Kirundo et à l'Est par les provinces Muyinga et Karusi. Sa superficie est de 1,474 km². Sa population est estimée à 700,000 habitants en 2005 avec une densité moyenne de 475 habitants par km². La province de Ngozi comprend deux régions naturelles, soit le Buyenzi et le Bweru.

Cette province est drainée par les affluents du Nil à savoir la Kanyaru et la Ruvubu. Ces derniers jouent un rôle important dans la riziculture d'altitude, l'une des sources de revenus des ménages de cette province. La couverture forestière de la province est de 4,763 ha, ce qui est insuffisant pour une population dont la demande en bois est toujours croissante.

La structure, la texture des sols, le climat et l'hydrographie lui confèrent un cadre favorable à une agriculture intensive et diversifiée. Cette agriculture occupe 90% de la population qui s'adonne principalement aux productions vivrières et agro industrielles. Les principales cultures vivrières sont le manioc, la banane, la patate douce, le riz de marais et la pomme de terre. La banane contribue annuellement pour 22% de la production totale des vivriers de la province. Cette culture est pratiquée sur toute l'étendue de la province de Ngozi et constitue une plante précieuse pour la population.

Le riz prend de plus en plus de l'importance et est destiné en grande partie à la vente. Les communes ayant de grands marais sont : Ngozi, Kirembe, Kirembe, Marangara et Nyamurenza et 4000 ha de ces marais sont aménagés alors que le reste nécessite un aménagement ou une réhabilitation. Les producteurs sont groupés en associations mais n'ont pas encore commencé de se regrouper en coopératives de commercialisation. Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare. Les semences améliorées font également défaut et quant elles sont disponibles elles sont fortement dégénérées. Le gradient de fertilité diminue dans la zone Sud de la province qui dispose des sols argileux et sableux à tendance acide. Les rendements restent faibles suite au manque d'intrants et au caractère traditionnel des méthodes de production.

Cette province compte beaucoup de sinistrés de la guerre tels que les déplacés, les dispersés, les réfugiés, les rapatriés et les regroupés. La population des camps des déplacés est majoritairement composée de femmes et d'enfants, fait face au manque de nourriture en quantité et en qualité suffisante. D'après les données du HCR, les rapatriés étaient au nombre de 9,300 personnes en juillet 2006. L'intensification de l'agriculture serait d'une importance capitale pour subvenir aux besoins de cette population.

La Province de Kirundo

La province de Kirundo est située au Nord du Burundi. Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la République du Rwanda et la province de Ngozi. Au Sud et à l'Est, elle fait frontière commune avec

la province Muyinga. Sa superficie de 1,703 Km² représente 6,1% de la superficie nationale. La population de la province Kirundo était d'environ 564,000 habitants en 2003.

La qualité de ses sols et le dynamisme de la population confèrent à cette province un cadre favorable à une agriculture intensive et diversifiée. Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare sinon inexistant dans la plupart des foyers. Le mode de culture prédominant est l'association des cultures à l'exception de quelques cultures à vocation commerciale comme le riz qui est exploité en monoculture dans les marais. Les cultures vivrières pratiquées dans la province de Kirundo sont: la banane, la patate douce, le manioc, le haricot, le sorgho, le maïs, l'arachide, la courge, la colocase, le soja, le riz, la pomme de terre, le tournesol et le petit pois.

Le riz joue un rôle très important dans la génération des revenus des ménages. C'est par ailleurs la culture la moins soumise aux aléas étant cultivée dans les marais. Le riz est également exploité comme culture de rente et il est cultivé dans six communes soit Kirundo, Ntega, Bwambarangwe Gitobe, Busoni et Vumbi. La province a également bénéficié des variétés de riz de moyenne altitude mises au point par la FACAGRO (Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi) et la CERADER (Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural) de l'Université de Ngozi. Il s'agit des variétés tolérantes au froid et résistantes à la bactériose et à la pyriculariose.

La province de Kayanza.

La province de Kayanza est située au Nord du Burundi. Elle est limitée au Nord par le Rwanda, à l'Ouest par les provinces Cibitoke et Bubanza, au Sud et Sud-Est par les provinces Muramvya et Gitega et à l'Est par la province de Ngozi. Elle a une superficie de 1,233 km². En 2005, sa population était estimée à 514,000 habitants avec une densité moyenne de 417 habitants/km². Le climat est déterminé par les régions naturelles dans lesquelles se trouve la province. Celles-ci est à cheval sur trois régions naturelles à savoir : Buyenzi, Kirimiro et Mugamba.

La région naturelle de Mugamba englobe la commune de Muruta avec une grande partie des communes Kabarore et Matongo. Les régions naturelle de Buyenzi et de Kirimiro englobent la totalité des communes Gahombo, Gatara, Muhanga ainsi qu'une partie des communes Butaganzwa, Kayanza et Rango.

L'aire protégée pour cette province est la forêt naturelle de la Kibira qui s'étend sur 10,000 ha le long de la Crête Congo-Nil versant « Est » et dont des espèces animales sont en voie de disparition. La communes de Matongo (3,200 ha), Muruta (2,800 ha), et Kabarore (4,000ha).

Les sols de la province sont des ferralisols anthropiques argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques. Ces sols ont une très bonne productivité, toutefois, les fortes pentes sur lesquelles ils se trouvent nécessitent généralement des protections contre l'érosion.

La province de Kayanza se compte parmi les premières provinces agricoles du pays. En effets, ses sols, son hydrographie, son climat lui confèrent un cadre favorable à une agriculture intensive et diversifiée. L'agriculture occupe plus de 90% de la population qui s'adonnent principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières. Ces productions sont réalisées sur une multitude d'exploitations familiales de faibles superficies avec une moyenne inférieure à 40 ares par exploitant. La banane

contribue annuellement pour 44% dans la production totale des cultures vivrières de la province et est souvent plantée autour de cases. Quant à la culture de la pomme de terre, elle est faite sur toute l'étendue de la province et la pomme de terre commence à pénétrer dans les habitudes alimentaires des populations. Cette culture constitue l'une des sources de revenus des ménages surtout dans les communes à grandes productions. La rareté des intrants agricoles est à la base des faibles productions enregistrées dans les communes. La production de la pomme de terre a connu une chute remarquable de 65% (entre 2001 et 2005). Cela est dû à plusieurs raisons dont le manque d'intrants et la présence des maladies et ravageurs.

Province de Makamba

La province Makamba est située au Sud du pays. Elle est limitée au Nord par les provinces Rutana et Bururi, au Sud et à l'Est par la République Unie de la Tanzanie, à l'Ouest par le Lac Tanganyika. Cette position stratégique par rapport à la Tanzanie et au Lac Tanganyika favorise les échanges transfrontières. Sa superficie est de 1959 km², soit 7,04 % de la superficie totale du pays.

Les principales cultures vivrières de la province par ordre d'importance sont : le manioc, la banane, la patate douce, la pomme de terre, le haricot et le maïs. À cela s'ajoute le palmier à huile de Nyanza Lac et les cultures de rente essentiellement constituées de coton et de café. S'agissant de l'élevage, la province Makamba est traditionnellement pastorale. Un élevage extensif et semi intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la province. La quasi-totalité des infrastructures zoo sanitaires et équipements ne fonctionnent plus. Cet élevage souffre de l'insuffisance de vulgarisation de cheptel de race améliorée, de diverses maladies des animaux domestiques.

En ce qui concerne la pêche, la province dispose d'une bande côtière de plus de 30km sur Lac Tanganyika avec 4 plages d'accostage des pêcheurs. La province possède des boisements naturels, un boisement artificiel et 3 « aires protégées » (Nyanza-Lac, Mabanda, Makamba). Makamba entretient des échanges commerciaux aussi bien avec les provinces limitrophes par voie routière qu'avec la Tanzanie et la RDC par voie lacustre.

La province de Bujumbura-Rural

La province de Bujumbura rural est située à l'ouest du Burundi. Elle est délimitée par la mairie de Bujumbura et le Lac Tanganyika à l'Ouest, les provinces de Bubanza au Nord, de Muramvya et de Mwaro à l'Est et de Bururi au Sud. Les communes de Mutimbuzi, Kabezi, Muhuta, abritent les plages du lac Tanganyika. Cette province comprend également une partie du Parc national de la Rusizi. Cette position par rapport au lac et par rapport à la ville de Bujumbura lui facilite l'écoulement des produits agricoles. La plaine de l'Imbo est menacée par les effets de l'érosion des communes en amont à fortes pentes. La surexploitation et l'érosion entament le potentiel de fertilité du sol. Les principales cultures vivrières sont : le haricot, le manioc, la patate douce, la pomme de terre, le maïs. Le manioc et le poisson ont été toujours considérés comme base de l'alimentation des populations des communes frontalières du Lac Tanganyika. Quant à la banane, elle est considérée comme source de revenu et est acheminée vers les marchés de Bujumbura.

Les producteurs commencent à s'organiser en associations pour défendre leurs intérêts commerciaux.

La diversité écologique qui s'étend sur trois régions naturelle (Imbo, Mumirwa et Mugamba) permet de produire une gamme variée de produits agro-pastoraux et artisanaux qui sont échangés entre les régions.

Cette production agricole et animale est soumise à plusieurs contraintes dont les principales sont : l'exiguïté des exploitations, la baisse de la fertilité, le manque de fumier organique et d'engrais minéraux, le manque de semences de qualité, l'absence de crédit agricole ainsi que le relâchement des services publics d'encadrement. Notons l'absence d'institutions financières.

Annexe 4 – Bibliographie

Banque Nationale pour le Développement Économique, 2005, Rapport annuel 2005
CAPAD, 2006, Document de présentation du collectif des associations paysannes pour l'auto-développement

CGAP, Portrail micro finance du Burundi : www.lamicrofinance.org

COGERCO, 2007, Communiqué de presse, Note sur le partenariat commercial entre le COTEBU et la COGERCO

FAO, 2002, Atelier de formation sur les techniques de production, de protection et de conservation des semences de riz

FAO, 2005, Évaluation des besoins agricoles d'urgence des communautés rurales du Burundi. Cas des provinces de Bururi, de Gitega et de Kirundo

FAO, 2005, Atelier de formation sur la Mosaïque sévère du manioc

Gouvernement du Burundi, 2005, DPAE de Kayanza, Rapport annuel 2005

Gouvernement du Burundi, 2006, Politique Sectorielle du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Relance et développement durable du secteur agricole

Gouvernement du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 2005 et 2006, Evaluation des récoltes, des Approvisionnements alimentaires et de la Situation nutritionnelle, saisons 2005B et 2006B

IFDC, 2006. Social and Environmental Stability through Agricultural Intensification in Central Africa's Great Lakes Region (SESAI). Project Proposal

IFDC, 2007. An Action Plan for Developing Agricultural Input Markets in Rwanda and Burundi

MAC SYS, 2000, Étude de faisabilité de la filière nationale du riz

NEPAD, 2005, Burundi: Profil de projet d'investissement "restauration de la fertilité des sols et intégration agro-sylvo-zootéchnique et gestion durable des ressources naturelles"

Observatoire des filières agricoles du Burundi, 2007, Bulletin mensuel d'information No3

PNUD, 2004, Monographie des provinces du Burundi,

RIM, 2006, Bulletin d'analyse et d'information sur la micro finance, Octobre – Novembre – Décembre 2006

Rishirumuhirwa, Théodomir, 1997, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Rôle du bananier dans le fonctionnement des exploitations agricoles sur les plateaux de l'Afrique Orientale, Thèse de Doctorat

Terpend-Kouyat, Noëlle et Prêt, Pierre François, 2006, Framework Contract, Étude de faisabilité des activités de sécurisation alimentaire relatives à la composante 1, volet 1 du Programme Post-Conflict de développement rural du 9^{ième} FED au Burundi

Union européenne, 2002, Stratégie de coopération et programme indicatif national pour le Burundi

Contacts d'IFDC CATALIST

Le projet quinquennal de l'IFDC a débuté en octobre 2006, sous le financement de la Direction Générale de la Coopération Internationale des Pays Bas (DGIS). La supervision du Projet est assurée par l'Ambassade des Pays Bas au Rwanda. Le but de CATALIST est d'augmenter la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et améliorer la collaboration régionale afin de promouvoir la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs de l'Afrique Centrale.

Siège de l'IFDC

P.O. Box 2040
Muscle Shoals, Alabama 35662, USA
Tél. : +1 (256) 381-6600
Téléfax : +1 (256) 381-7408
Adresse électronique : general@ifdc.org
Site Internet : www.ifdc.org

Au Rwanda

IFDC CATALIST
730 Kimihurura II / Gasabo
B.P. 6758 Kigali - Rwanda
Tél. : +250 255 10 42 11
Adresse électronique : ifdcrwanda@ifdc.org
Site Internet : www.ifdc-catalist.org

Au Burundi

IFDC Burundi
Rohero II
Avenue Bweru N°3
B.P. 1995, Bujumbura
Tél. : +257 22 25 78 75
Adresse électronique : ifdcburundi@ifdc.org
Site Internet : www.ifdc-catalist.org

En RDC

IFDC Kivu RDC
Avenue Basila N° 200/ Route du Musée/Himbi-Goma
Province Nord Kivu
Tél. : +243 998 625 515
Adresse électronique : ifdcrcd@ifdc.org
Site Internet : www.ifdc-catalist.org